

PROCES VERBAL
CONSEIL DU 8 FEVRIER 2008

**COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE
PROVENCE METROPOLE**

Conseil de Communauté

Procès Verbal de la séance du 8 Février 2008

La séance est ouverte à 09 H 30
sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude GAUDIN,
Maire de Marseille, Vice-Président du Sénat,
Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Erreur ! Insertion automatique non définie.

Erreur ! Insertion automatique non définie.

Erreur ! Insertion automatique non définie.

(La séance est ouverte à 9 heures 30).

Monsieur LE PRESIDENT. - La séance est ouverte, le quorum est atteint.

Je sou mets à votre approbation le procès verbal du Conseil du 17 décembre 2007.

(Le procès verbal de la séance du 17 décembre 2007 est approuvé à l'unanimité)

Y a-t-il des observations sur le compte rendu des décisions du Bureau du 17 décembre 2007 ?

(Le compte rendu des décisions du Bureau du 17 décembre 2007 est approuvé à l'unanimité)

Y a-t-il des observations sur le compte rendu des décisions du Président ?

(Le compte rendu des décisions du Président est approuvé à l'unanimité)

FINANCES ADMINISTRATION GENERALE.

FAG 001-08/02/08 CC - Approbation du Budget Primitif 2008

Monsieur PENE. - Le Rapport de Présentation du Budget Primitif 2008 est un document de 109 pages qui traite successivement du budget principal et des budgets annexes.

Je remercie Mme la Directrice Générale Adjointe gestion –finances et ses services d'avoir préparé ce document qui est clair et de bonne lecture. Il nous a été remis et je vous exposerai le résumé que j'ai rédigé.

En introduction, je ferai trois remarques :

Premièrement, je soulignerai l'effort considérable d'équipements qui a été réalisé entre 2001 et 2007, tous budgets confondus, (1700 M€) pour transformer le territoire de MPM et pour en faire un facteur de développement et d'attractivité pour l'avenir,

Deuxièmement, la nécessité d'une inflexion de stratégie amorcée en 2007, en donnant priorité à la constitution d'une épargne de gestion grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement a permis de dégager une épargne brute de 40 M € au BP 2008.

Troisièmement, le niveau d'investissement 2008, bien qu'il amorce une décroissance en raison du poids de la dette, demeure soutenu pour mener à leur terme les programmes engagés.

Le budget principal, indépendamment de sa présentation simplifiée (page 3) qui permet un constat global, le texte est illustré de 15 tableaux et de 4 diagrammes. Cette présentation est complétée par 50 fiches qui permettent une analyse détaillée des dépenses par compétences et sous-politiques tant en fonctionnement qu'en investissements avec autorisations de programme et crédits de paiement (pages 24 à 86).

S'agissant des recettes du budget principal, les recettes de fonctionnement sont clairement identifiées sur le tableau de la page 5 pour un montant de 773 491 927 €, soit une augmentation de 3,3% par rapport à 2007. Elles associent à des recettes de fiscalité pour 543 172 195 €, soit 70 % du montant total à des dotations pour 182,5 M€ et d'autres recettes pour 47,8M€.

Ces recettes comprennent des recettes de fiscalité :

- **la taxe professionnelle.** Nous avons suivi et subi les vicissitudes au cours des exercices passés (plafonnement à hauteur de 3,5% de la Valeur Ajoutée en 2003, refacturation du ticket modérateur en janvier 2007). Le taux de TP 2008 est proposé à l'identique de celui de 2007, soit 23,43%. La variation attendue des bases sera de + 1,5 %. Le produit brut associé à ces bases serait de 262,6 M€ auxquels s'ajoutent, comme tous les ans, le montant des rôles supplémentaires (5 M€), et les compensations fiscales habituelles (Compensation de Réduction pour Création d'Etablissements, Compensation de Réduction de la part Recettes, Compensation des Zones franches urbaines, soit pour ces trois dernières 10,9 M€). De ce produit, il convient de déduire le ticket modérateur dont ne bénéficie pas MPM, ce qui lui fait perdre 18 M€ et le prélèvement du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP) de 0,8 M€. Le produit réel de TP sera de 259,7 M € en 2008.

- **la fiscalité additionnelle** qui a été votée est le résultat des taxes d'habitation et taxes foncières des ménages. Les taux resteront identiques à ceux de 2007 (TH 1,95%, FB 1,88%, et FNB 2,26%). Le produit large attendu s'élèvera à 30 M€ en 2008.

- **la TEOM**, il est proposé de la reconduire à l'identique pour 2008, le produit attendu s'élèvera à 123 M€ ;

- **le VT** aura une évolution dynamique comme on le constate sur le tableau de la page 12. Le produit espéré est de 125 M€.

- **la DGF** s'établira en 2008 à 182,5 M€ par addition de la dotation d'intercommunalité 93,5 M€ et de la dotation de compensation, 89 M€.

- **les autres recettes**, que nous ne détaillerons pas, car il s'agit d'une longue énumération, représentent 12 postes s'élevant pour 2008 à 8 M€. Elles sont parfaitement détaillées pages 13 et 14.

S'agissant des recettes d'investissement, elles sont identifiées sur le tableau de la page 15. Elles s'élèvent à 150 479 256 €, soit une augmentation de 8,1% par rapport à 2007

Elles correspondent à des recettes propres d'investissement :

- FCTVA pour 36,4 M€

- 21,5M€,
- Remboursement TVA de biens mis à disposition pour
 - TLE pour 5 M€,
 - Amendes de police pour 16,6 M€,
 - Subventions pour 51 M€ au lieu de 79 M€ en 2007.
 - Remboursement de la quote-part de la dette conventionnelle affectée à la RTM pour 13,7 M€.
 - Pluvial 6 M€ (convention avec la Ville de Marseille).

Les dépenses du budget principal sont sur le tableau de la page 19 et s'inscrivent dans les six blocs de compétences obligatoires auxquelles s'ajoutent la gestion interne et les reversements de TP aux communes sous forme d'attributions de compensation et de dotations de solidarité communautaire.

Le total des dépenses de fonctionnement au BP 2008 est de 729,8 M€. Il se décompose :

- AC : 196,8 M€
- DSC : 12,4 M€
- Intérêts de la dette : 41,8 M€
- Personnels : 148,1 M€
- Subvention RTM : 119,6 M€
- DSP tramway : 8,2 M€
- BMP-SDIS : 17,3 M€
- Ordures ménagères - propreté : 112 M€
- Autres charges : 73,3 M€.

Cela dégage un autofinancement de 40 M€.

On constate donc une inflexion modérée des dépenses de fonctionnement qui augmentent seulement de 0,7 %, moins que l'inflation, ce qui signifie qu'une attention particulière a été portée cette année, comme l'an passé, à un meilleur contrôle de la dépense absolument nécessaire au dégageant de l'autofinancement.

Ces dépenses correspondent à des travaux et subventions d'équipements, dont métro tramway pour 355,8 M€ et à la subvention d'équipement RTM pour 14 M€ et au pluvial pour 6M€.

Il est important de remarquer que le montant précis des dépenses a été classé par compétences de A à G et par sous-politiques définies par la lettre de la compétence concernée affectée d'un numéro qui est ensuite identifié sur les 4 tableaux des pages 20 et 21 tant en fonctionnement et en investissement pour les autorisations de programme et les crédits de paiement. Ces 4 tableaux sont très importants car ils renvoient à la présentation détaillée par sous politiques à partir de 50 fiches qui font chacune l'objet des montants affectés et d'une information précise sur les opérations qui seront conduites en 2008. Elles détaillent la politique qui va être engagée.

J'appelle cependant l'attention de l'assemblée sur la sous-politique emprunts pages 35 à 38 qui apporte des renseignements importants sur l'évolution de l'annuité en capital et intérêt qui passera de 93 M€ en 2008 à plus de 100 M€ en 2009 et 2010 pour diminuer ensuite autour de 90 M€ dans la mesure où nous serons capables d'ajuster notre politique d'investissement à nos moyens pour ne pas augmenter l'imposition des ménages.

La fiche A510, page 41, montre bien que la rémunération des personnels a été contenue à 3,84% ce qui répond à des règles précises.

Pour ce qui concerne les **budgets annexes** que je ne détaillerai pas, ils sont présentés en équilibre en dépenses et en recettes. Ils s'équilibrent de la façon suivante :

- le budget annexe de l'assainissement, en section de fonctionnement pour un montant de 34 493 301 €, en section d'investissement pour un montant de 59 418 970 € dont l'ouverture d'un emprunt de 30 638 845 €.

- le budget annexe de l'eau, en section de fonctionnement pour 19 497 677 € en section d'investissement pour 33 128 637 € dont l'ouverture d'une ligne d'emprunt de 14 360 519 €.

- le budget annexe du MIN en section de fonctionnement pour 695 660 €; en section d'investissement pour 73 000 €,

- le budget annexe des ports en section de fonctionnement pour 6 048 182 €, pour l'investissement à 3 023 376 € avec ouverture d'un emprunt de 1 226 074 €,

- le budget annexe du crématorium en section de fonctionnement pour 1 339 400 €, en section d'investissement pour 485 000 € avec un emprunt de 423 720 €.

Les dettes des budgets annexes sont ensuite analysées avec leurs durées résiduelles plus longues et plus importantes 118,23 M€ pour l'assainissement que pour les autres dont 42 M€ pour l'eau et 1,303 M€ pour les ports.

La présentation des dépenses par compétences et sous-politiques des budgets annexes apparaît dans le tableau de la page 94 avec en regard les libellés des opérations et leurs affectations en fonctionnement et investissement. Cela est ensuite précisé dans les 12 fiches correspondantes qui indiquent les caractéristiques des dépenses.

Il s'agit d'approuver ce budget et Monsieur le Président je pense qu'il va y avoir des interventions car la Commission a donné un avis favorable à ce budget. Le Groupe Socialiste, Vert, Radical, Citoyen et Apparenté et le Groupe Communistes et Partenaires ont voté contre.

Monsieur BRET.- Monsieur le Président, chers collègues, le budget 2008 que vous nous présentez, n'est pas sans poser questions. Et cela pour deux raisons au moins.

La première de ces raisons est simple : quelle que soit l'issue des prochaines élections municipales et l' élu qui présidera notre Communauté Urbaine, il faudra revoir le budget. Vous nous avez d'ailleurs habitué à ce genre d'exercice puisque en sept ans la variante d'ajustement entre le budget dit primitif et le budget supplémentaire est passée de +2% à +15%.

Ainsi, vous avez inscrit en octobre dernier 60 M€ supplémentaires de dépenses en fonctionnement qui étaient tout à fait programmables, après vous être félicité d'une économie de 30 M€ au mois de mars 2007.

A l'inverse, c'est en trompe l'œil que les budgets fonctionnement et investissements en 2008 augmentent respectivement de 68 M€ et 183 M€ ; car il s'agit essentiellement d'écritures comptables régularisant le transfert de créances que vous avez imposé à la RTM ; ou d'un emprunt revolving qui fluctue de 35% d'une année sur l'autre !

Il vaudrait mieux parler d'un budget de circonstance, plutôt que d'un budget plus vertueux que celui de 2007 comme l'a dit dans *La Provence*, le Directeur Général des Services de MPM, M. Peltzer.

Ce budget de circonstance m'autorise aujourd'hui à ne pas rentrer dans le détail d'un budget qui dans tous les cas ne sera pas exécuté.

Et c'est la deuxième raison pour laquelle nous ne pouvons apporter une quelconque caution à ce budget. Car ce bricolage, qui depuis plusieurs années tient lieu de stratégie pour rendre présentable un équilibre budgétaire apparent, ne peut plus durer.

Tout le monde ici, sait qu'il faut maintenant, tourner la page. Et ce, quel que soit, je le répète, le choix des électeurs dans un mois. Il y a besoin d'une autre présidence, d'une autre équipe, pour porter une autre politique communautaire dans une vision réellement métropolitaine de projets ; une ambition pour le moins absente Monsieur le Président pendant votre mandature.

En effet, Monsieur le Président, pouvez-vous me donner un seul exemple de projets communs, partagés et mis en œuvre, huit ans après la création de cette Communauté Urbaine ?

Monsieur ASSANTE. - Oui !

Monsieur BRET. - Oui, il y en a un Monsieur Assante : le complexe sportif intercommunal des Gorguettes à Cassis. Un projet qui s'est mué en une simple piscine et qui n'en est aujourd'hui qu'au stade d'un cahier des charges et d'un simple appel d'offres. Voilà le projet intercommunal.

Vous allez me dire, Monsieur Assante, que j'en oublie d'autres, tel celui de la filière de traitements des déchets. Sauf que celle que vous avez choisie, bâtie autour de l'incinérateur de Fos est tout sauf un projet partagé. Votre passage en force contre l'avis unanime des populations, des élus de la région du Golfe de Fos et des collectivités territoriales illustre, ô combien, l'état de vos rapports et des rapports de la Communauté Urbaine avec l'ensemble des Communautés d'Agglomérations, quelle que soit la couleur de celui ou celle qui préside.

En fait, votre vision s'est limitée à Marseille et encore à son hypercentre. J'en veux pour preuve les 9 petits kilomètres de tramway créés, plus la modernisation du 68 déjà existant. S'ils correspondent effectivement à des *"investissements substantiels réalisés"*, pour paraphraser la présentation introductive de ce budget 2008, ces investissements additionnés à d'autres, tout autant substantiels en Voirie et tunnels routiers pour le tout automobile, ont surtout eu pour finalité de dégager du foncier requalifié pour l'immobilier ; et de reporter aux calendes grecques la mise en œuvre d'un véritable *"système de transport en commun capable de concurrencer l'utilisation de l'automobile"*.

Au-delà de ces trois exemples, vous avez, il est vrai, *"mis aux normes"* l'ensemble des stations d'épuration ; vous avez *"mis aux normes"* une partie du parc autobus de la RTM - mais pas le métro ; vous avez *"mis aux normes"* la gestion des Ports de plaisance, comme le demandait la Chambre Régionale des Comptes ; vous avez *"mis aux normes"* les objectifs des Plans Déplacements Urbains et Habitats, pour être en conformité avec les lois Sapin, sur l'Air ou SRU en particulier.

Ainsi en matière de logements : Marseille Provence Métropole se contente de gérer l'enveloppe de l'habitat social attribuée par l'Etat, sans rien ajouter pour répondre au déficit des 31.000 demandes annuelles. La preuve par ce budget qui baisse de 2 M€ les autorisations de programmes et de 200.000 € les crédits de paiements sur le poste foncier.

Mais ne croyez-vous pas, Monsieur le Président, que les concitoyens de nos 18 communes étaient en droit d'espérer une autre ambition plus solidaire et plus dynamique de cette mise en commun des territoires, des moyens ? Une autre ambition qui aurait dû leur permettre une économie d'échelle et un changement de rythme dans la réalisation d'équipements répondant à leurs besoins.

Au fur et à mesure de ce mandat, et malgré les propositions qui ont été avancées par notre Groupe ou par d'autres, vous avez fait le choix de rester dans le consensus d'une politique de guichet. Tout en emboîtant le pas de la politique des Gouvernements de Droite

successifs qui, depuis 2002, n'ont eu de cesse de réduire les capacités de financement des collectivités territoriales et de leur transférer toujours plus de charges

Ainsi pour la loi des finances 2008 que subit de plein fouet le budget de notre communauté urbaine, vous avez voté avec vos collègues parlementaires UMP, notamment M. Muselier, 1135 M€ de pertes de recettes pour les collectivités locales, auxquelles viennent s'ajouter 30 M€ pour le DSU et 520 M€ au titre de la politique de la Ville et du logement collectif.

Dans une intercommunalité à bases fiscales pauvres comme la nôtre et où les exonérations d'impôts et de charge pour les entreprises ne cessent d'augmenter, emboîter le pas d'une telle politique ne peut aboutir qu'à des choix douloureux en termes de programmation et à une pression fiscale accrue pour les familles ; notamment après la création de l'impôt ménage communautaire, malgré l'engagement solennel acté en 2001 de ne jamais recourir à une fiscalité additionnelle.

Enfin, vous n'avez pas su, pas pu ou pas voulu entreprendre une vraie politique partenariale pour la mise en œuvre de projets partagés. C'est vrai à l'intérieur de MPM, entre les 18 villes, comme je l'ai dit plus haut ; mais c'est également et surtout vrai avec les agglomérations de l'aire métropolitaine ou les collectivités territoriales de la Région et du Département.

Qu'est devenue, par exemple la conférence métropolitaine des Présidents des huit agglomérations de la région urbaine Marseille-Aix ?

Poser la question, c'est malheureusement y répondre !

Car votre vision du partenariat n'est pas une vision de projet, de dynamique territoriale. Tout est affaire de subventions. Et vous l'écrivez dans ce budget, *"les subventions des autres partenaires ne sont pas à la hauteur des ambitions de la Communauté"*.

Mais, Monsieur le Président, est-ce qu'à un seul moment, vous nous avez proposé d'engager une réflexion sur le fait de savoir si lesdites *"ambitions de la Communauté"* étaient bien à la hauteur de projets partagés pour hisser tout un territoire, multipolaire, au rang d'une métropole euroméditerranéenne ?

Non. En lieu et place de mutualisation, vous préférez convoiter les ressources du voisin.

L'actuel débat autour de la réforme des ports autonomes en est, hélas, une triste illustration. Au lieu de porter et de participer à l'émergence d'une ambition et de projets de développement pour hisser le port de Marseille Fos aux premiers rangs des ports internationaux, pour reconquérir des trafics, générer de la croissance et de l'emploi, vous privilégiez, Monsieur le Président, une vision étroite en revendiquant un siège pour Marseille Provence Métropole dans la gouvernance des ports (pourquoi pas), toujours plus de foncier sur le domaine public maritime des bassins Est pour l'opération Euroméditerranée avec une menace directe sur les 500 emplois de la société de logistique SOGARIS menacée, et à ce sujet on a posé la question au Conseil municipal à votre premier adjoint et nous n'avons toujours pas eu de réponse, et surtout en revendiquant une partie de la taxe des bassins Ouest.

Monsieur le Président, ce huitième budget que vous soumettez au vote de notre Conseil de Communauté est plus révélateur d'une fin de cycle, que d'une prospective d'avenir !

Ainsi, au discours que vous nous avez tenu ici même, au mois de décembre, sur *"l'accélération sensible"* de la stratégie de développement économique pour 2008-2014, succède comme je l'avais dit, la réalité des choix budgétaires qui programment 12,3 M€ contre 12,1 M€ en 2007, en la matière.

Avec ce budget 2008, non seulement vous ramenez à leurs justes valeurs les effets d'annonces qui se multiplient, à l'approche du scrutin de mars, sur le développement économique, le logement social ou la priorité aux transports collectifs ; mais vous faites également la démonstration de leur absence de crédibilité.

Au fond vous faites la démonstration qu'il est vraiment temps que ça change.

Nous ne pouvons que voter contre un tel budget.

Monsieur BERNARDI. - Monsieur le Président, mes chers collègues, ce qui vient d'être excellemment dit par notre collègue Robert Bret ne sera pas répété par moi. Nous partageons en effet l'analyse qui vient d'être faite et nous n'allons pas imaginer vous convaincre sur l'instant.

Notre Groupe a déferé à la juridiction administrative le budget 2006 et le budget 2007. La lenteur de la Communauté Urbaine à répondre à ces demandes en justice et la majesté de ladite justice font que le tribunal ne s'est pas prononcé. Pour le budget 2008, nous ferons directement appel au suffrage universel qui nous donnera, je l'espère, satisfaction.

Je voudrais revenir sur deux ou trois anomalies graves de notre fonctionnement qui méritent d'être soulignées puisque le budget, c'est le vote annuel qui permet de sanctionner en positif ou en négatif une gestion.

Je voudrais tout d'abord dire que votre politique d'autorisations de programme dépasse notre entendement. Il n'y a toujours pas de programmation, nous ne savons pas comment vous contenez et échelonnez ces dépenses et aux 1 milliard et quelque 200 000 M€ d'autorisations de programme, vous en ajoutez allègrement cette année.

Je voudrais indiquer mes chers collègues qu'en matière de développement économique, sujet sensible s'il en est car c'est la garantie éventuelle de nos ressources futures, vous inscrivez 60 M€ d'autorisations de programme et on peut se dire que c'est une augmentation substantielle si l'on considère ce qui se passait l'année précédente. Sauf que, mes chers collègues, les crédits de paiement sont de 12 M€ seulement et donc en 2008, vous prévoyez de dépenser exactement la même chose que l'année précédente. En revanche, vous avez effectivement un effet d'annonce de 60 M€.

Monsieur le Président, la politique des autorisations de programme de cette Communauté Urbaine, c'est-à-dire des chèques que l'on sait sans provision, est une constante dans votre action politique. Je me suis procuré auprès de la Région, l'état de ce que vous avez laissé au 12 novembre 1998, donc l'état de votre héritage et j'y trouve (à l'époque, c'était en francs), pratiquement un milliard d'euros d'autorisations de programme que vous avez laissé le soin à vos successeurs d'honorer.

Aujourd'hui, nous sommes dans la même situation. Croyez bien que cette situation-là n'est pas acceptable. C'est une première raison qui nous conduira à voter contre ce budget.

Je ferai une deuxième observation. Lorsque nous considérons le fonctionnement de cette institution, l'importance des délégations faites par cette assemblée à son Bureau, nous voyons par exemple qu'aujourd'hui, vous avez réussi le prodige de faire voter entre 9 heures 15 et 9 heures 30, 151 rapports.

Monsieur LE PRESIDENT. - C'est la méthode Gaston Defferre.

Monsieur BERNARDI. - Mais vous pouvez prendre le bon chez Gaston Defferre et pas nécessairement le mauvais.

Monsieur LE PRESIDENT. - C'était justement ça aussi. On ne perdait pas de temps.

Monsieur BERNARDI.- Justement, je me suis penché sur le compte-rendu du Bureau du 17 décembre puisque celui d'aujourd'hui, nous ne l'avons pas, nous constatons qu'il y avait 81 rapports. Il n'y a eu que deux personnes à part vous qui ont pris la parole pour dire « *avis conforme de la commission* », deux fois. A part, « *il en est ainsi décidé* » que vous répétez à chaque rapport, du moins dans le PV, je ne sais pas ce qu'il s'est passé en séance. Je trouve que le fonctionnement de notre Bureau est nul et non avenu et qu'il n'y a pas de réel travail qui est fait à ce niveau-là.

Or, si vous consacrez un travail important, et c'est normal, à vous concerter avec vos collègues Maires, nous constatons que dans ces concertations-là, vous ne prenez pas les moyens, faute de présence de l'administration, de permettre aux Maires de réellement travailler pour ce qui est de la Communauté Urbaine ; vous ne permettez pas aux Présidents de Commission de dialoguer avec les Maires. Tout cela fait qu'il manque effectivement un Bureau qui fonctionne.

Il manque aussi une deuxième chose. J'ai été amené à le signaler un certain nombre de fois. Il manque des responsables des grandes politiques qui sont de notre compétence.

Monsieur JACQUIER.- Hors sujet !

Monsieur BERNARDI.- Je suis tout à fait dans le sujet puisque le vote du budget est le vote qui sanctionne de façon négative ou positive une gestion et la confiance qu'on lui accorde.

Je constate, mes chers collègues, qu'il n'y a aucun délégué à la propriété dans cette Communauté Urbaine. A l'époque, M. Assante s'en occupait. Maintenant, comme il est candidat à la Présidence du Conseil Général, on dit dans la presse que c'est M. Chenoz qui est compétent sur ce sujet. Vous noterez tous qu'il n'y a aucun arrêté de délégation de notre Président au bénéfice de M. Chenoz ou de M. Assante. C'est tout à fait vrai pour tous les autres secteurs de notre activité. Il n'y a personne qui vous remplace Monsieur le Président lorsque vous avez autre chose à faire.

Lorsque je regarde cet ensemble de situations, nous avons vraiment toutes les idées qui justifient le vote négatif que nous allons faire.

Je voudrais, en conclusion, vous parler du partenariat avec les collectivités territoriales. Monsieur le Président, dans la campagne électorale qui est en cours, il y a un certain nombre de propositions, de partenariats qui sont faits avec le Conseil Général et le Conseil Régional. J'ai lu dans la presse, comme nous tous, que M. Assante ou vous-même considérez qu'il s'agissait de crédits qui étaient inscrits à la banque Conseil Général ou la banque Conseil Régional, que vous pourriez tirer ultérieurement. Non, il n'en est rien. En ce qui concerne les collectivités territoriales, nous ne sommes plus à l'époque antérieure à la décentralisation.

Rappelez-vous mes chers collègues que l'autoroute du Littoral n'a pas coûté un seul franc à l'époque à la Ville de Marseille, c'est M. Fitterman qui l'avait financée sur les fonds de l'Etat. Lorsque aujourd'hui, vous faites appel à des partenariats avec le Conseil Général et le Conseil Régional, si vous souhaitez, (et nous le souhaitons) avoir une politique de coopération et de traitement sérieux des problèmes par exemple en matière de transport, il s'agit non pas d'obliger ou de prétendre obliger une collectivité territoriale à financer un tramway qui traverse pour l'essentiel une seule circonscription.

(Huées)

Nous voulons vous dire simplement Monsieur le Président, qu'un partenariat suppose non pas de mendier à la porte en demandant de l'argent, voire en l'exigeant, mais cela consiste sérieusement à se mettre autour d'une table et à discuter des politiques.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Président, nous faisons appel au suffrage universel.

(Applaudissements)

Monsieur GIRAUD.- Monsieur le Président, mes chers collègues, cela ne vous étonnera pas, nous allons changer de registre. La réunion de ce matin, du fait du calendrier et du cycle politique, est une réunion particulière, chacun le comprend. Il n'est pas interdit dans notre pays de dire merci et au nom du Groupe, au nom de la majorité, et en mon nom personnel, je commencerai par dire merci au Président Jean-Claude Gaudin.

(Applaudissements)

Merci parce qu'il a su être pour nous un pilote et les pilotes, puisque Marseille Provence Métropole comprend beaucoup de communes littorales, dans les moments faciles et dans les moments difficiles, ce sont eux que l'on regarde et que l'on suit et vous nous avez bien dirigés pendant cette période.

Je voudrais aussi vous remercier Monsieur le Président pour l'écoute, le tact, la mesure dans vos décisions qui concernent chacune de nos 18 communes. Je ne sais trop qui a ironisé sur l'Amicale des Maires. Mais l'un des nôtres, ce matin a répondu d'un mot. Il a dit que ce n'était pas le sujet, mais l'amitié des Maires existe. Quel plaisir d'avoir pu travailler dans une oeuvre commune, avec des Maires géographiquement opposés, parfois, on le dit même, idéologiquement.

Je suis très frappé, une fois de plus, après avoir entendu nos deux collègues. Il y a un monde, entre des appréciations qui sont tout à fait dans le registre de la démocratie mais qui ne correspondent pas du tout à ce que les Maires ressentent, quelle que soit leur sensibilité.

Alors puisque aujourd'hui, nous sommes réunis pour parler du budget, j'en dirai un mot tout à l'heure. Mais Monsieur le Président les Maires, tous, vous remercient de ce que vous avez fait à leur tour.

Je me permets également de remercier l'administration. Monsieur Peltzer, vous êtes l'incarnation de la compétence, du courage et de la volonté de service public assez extraordinaire. Vous me permettrez de dire aussi à tous vos collaborateurs que tous sont à l'écoute des Maires, cherchent à résoudre nos problèmes dans le concret et je trouve que c'est tout à fait remarquable.

L'ancienneté a des inconvénients, mais cela a aussi des avantages puisque élu en 1983, dans la commune de Roquefort-la-Bédoule, j'ai pu voir comment fonctionnait une commune qui était finalement assez seule. Ensuite il y eu l'intercommunalité et cela n'avait plus rien à voir. Avec le Rove et Ceyreste, nous sommes les derniers de la classe en terme d'habitants et sans la Communauté Urbaine, nous ne pourrions pas faire grand-chose. Alors le décalage est considérable entre les discours que je viens d'entendre et ce que ressentent les Maires.

Parlons du budget. Pierre Pene a très bien expliqué cela. Il y a peut-être eu des périodes difficiles, mais vous savez, le volontarisme, vous l'avez appliqué, il faudra le poursuivre mais je ne vais pas insister là-dessus je ne suis pas un financier.

En revanche, je m'insurge toujours quand on refuse la réalité. La réalité, c'est, -et je vais parler de l'Est de la Communauté Urbaine puisque ma commune est dans ce secteur-, la station d'épuration de La Ciotat, la station de Cassis, les aménagements à Ceyreste, à Carnoux-en-Provence, à Roquefort-la-Bédoule. Ce ne sont pas des discours, c'est une réalité qui profite aux populations. Je n'arrive pas à comprendre et je regrette. Je dis à Robert Bret, qui est un de mes collègues au Sénat, qu'il devrait quand même essayer de se mettre à la place de ceux qui ont à satisfaire les populations qui les ont placés à la tête pour gérer les communes. Vraiment si on peut toujours espérer mieux, très franchement, tout ce que l'on a vu sont des réalisations très concrètes qui méritent considération.

Je ne prendrai qu'un seul exemple. Je vais parler de ma commune. 5000 habitants. Il y a quelques jours, on a mis en service un réservoir d'eau. Pour une commune,

c'est un renversement de situation. L'été au mois de juillet, on était inquiet de savoir s'il y avait encore suffisamment d'eau pour que les gens puissent vivre normalement. C'est fait, vous croyez que sans la Communauté Urbaine nous l'aurions réussi ?

Ensuite vous évoquez le problème des Gorguettes. Avec le Maire de Cassis, avec le Maire de Carnoux-en-Provence, nous sommes très fiers et heureux que la Communauté Urbaine ait considéré qu'il s'agissait d'un intérêt communautaire et il y aura pour les enfants de nos communes cette piscine. Bravo.

Je ne veux pas être plus long. Je voudrais dire Monsieur le Président, Monsieur le Directeur Général des Services et mes chers collègues, que la vie politique est difficile, que diriger une commune, c'est difficile, mais grâce à la Communauté Urbaine, on peut le faire mieux. Je vous remercie.

(Applaudissements)

Monsieur ASSANTE.- Monsieur le Président, chers collègues, je voudrais débiter mon propos par des remerciements et des félicitations. Je voudrais vous remercier car vous avez su, au moment où une opportunité s'est présentée, avoir la volonté extrême de créer la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole. Cette décision n'était pas simple. Vous saviez que la tâche était difficile mais vous avez exprimé cette volonté de rattraper ce que l'histoire n'avait su faire au moment opportun puisqu'en 1966, on avait refusé à Marseille d'avoir la Communauté Urbaine. Pour cela, soyez-en remerciés.

Je voudrais vous féliciter aussi, Monsieur le Président car votre personnalité, sage, sereine, volontaire et déterminée a permis de démarrer cette Communauté Urbaine dans un esprit consensuel, fait d'intelligence réciproque, fait de compréhension réciproque. Et chacun des 157 conseillers communautaires que nous sommes, avons eu, de votre part, considération, respect et estime. Je crois que sans vous, cet état d'esprit n'aurait jamais pu naître et se développer au sein de cette Communauté Urbaine. Et si aujourd'hui, nous avons une réussite, cette réussite, c'est la vôtre et nous sommes très heureux de la partager avec vous.

(Applaudissements)

Mais comme on m'incite à revenir sur le budget, je ne résisterai pas à la tentation d'évoquer ce sujet. Mais avant d'aborder le budget, je voudrais revenir sur ce que vous avez dit à l'instant. Car nous dire, séance après séance et ce matin, en essayant d'y mettre un ton solennel, que nous n'avons pas de projet commun, que nous n'avons pas réfléchi ensemble à travailler sur la Communauté Urbaine, voire même qu'à l'extérieur, nous ne menons qu'une politique d'image et de coût, je me suis mis à réfléchir en me disant : c'est vrai que nous avons démarré sur des autorisations de programme qui étaient de l'ordre d'un milliard d'euros.

Mais qu'avons-nous fait pendant ces années-là ? Finalement, on n'a pas fait un milliard d'euros d'autorisations de programme pendant cette période. On a fait 1.700 milliard d'euros d'investissement à la Communauté Urbaine sur Marseille et les 17 autres communes de MPM.

Mais si on a dépensé 1.7 milliard d'euros, qu'avons-nous fait avec cet argent ? Je remercie M. Bret de rappeler que s'il y a un projet qui nous est bien commun, c'est celui du programme d'assainissement du littoral. On n'a pas refait que la station d'épuration de Marseille. On a refait celle de Châteauneuf-les-Martigues, de Carry-le-Rouet / Sausset-les-Pins, de La Ciotat, de Cassis. Quant à la commune du Rove, sa station d'épuration a été supprimée pour être branchée sur la station de Marseille. Projets communautaires, solidarité !

Et les travaux vont bientôt commencer sur la station d'épuration d'Ensuès-la-Redonne. Est-ce que l'on fait de l'image sur la réhabilitation de la station d'épuration ? Pas du tout.

Je me suis dit que parmi les projets, ils remettaient peut-être en cause nos décisions en matière de métro et de tramway. C'est une opération extraordinaire, importante. C'est une décision lourde, portée par Renaud Muselier, voulue par Jean-Claude Gaudin, qui engageait notre Communauté Urbaine. Nous avons réussi tout cela dans les délais. Je me rappelle tout ce que vous nous indiquiez : *« Jamais vous ne le ferez, on n'y arrivera pas, ce n'est pas possible et si vous y arrivez, cela ne marchera pas ! »*.

C'est merveilleux, cela marche, cela fonctionne. Il y a une requalification urbaine. Les Marseillais s'en servent. Tous ceux qui viennent de l'extérieur peuvent l'utiliser pour travailler, pour se cultiver, pour leurs loisirs, pour la santé et ils en profitent. Ce n'est donc pas qu'une opération d'image et de coût. C'est une réalité.

Sur le développement économique, des choses importantes ont été réalisées. La Ciotat en est une des plus éclatantes représentations au sein de la Communauté Urbaine. A Marseille, nous avons Euroméditerranée. Nous discutons avec Renaud Muselier et pensions que l'on devrait quand même en parler. Mais ce n'est pas la peine d'en parler, la réussite d'Euroméditerranée est incontestable. Personne ne peut le nier. C'est vraiment un projet qui rejaillit sur la totalité de la Communauté Urbaine. C'est une vraie réussite. Et comme l'a voulu Jean-Claude Gaudin, cette réussite, nous l'avons partagée avec les Marseillais.

Alors ce n'est pas encore cela le sujet sur lequel vous parlez de coût et d'image. Ah oui ! C'est peut-être celui que M. Bret évoquait à l'instant, celui du traitement des déchets. Mais s'il y a bien un projet qui est commun et qui intéresse tous les Maires, c'est bien celui-ci, c'est bien un dossier sur lequel l'esprit communautaire a joué complètement. Qu'importe l'extérieur ! Quand on parle de projet communautaire, c'est ici. Je ne me rappelle pas avoir entendu des Maires qui se soient opposés au traitement des déchets comme nous le présentions. Il y avait donc un intérêt communautaire. Il est aujourd'hui en phase de réalisation. Bien sûr quelques-uns essaient encore de l'arrêter, mais il est là, dans quelques mois, on l'inaugurera et ce sera une vraie réussite supplémentaire de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Bien sûr, on a tout fait pour arrêter ce dossier. On nous a créé tous les problèmes de la terre en disant qu'il n'était pas légitime, pas légal, qu'on ne devait pas envisager ceci ou cela. Mais en fait, les 31 procès, nous les avons quasiment tous gagnés. Ce projet est parfaitement légitime. Savez-vous qu'il devient exemplaire et que dès sa mise en service, la France et l'Europe entière viendront voir fonctionner cette plate-forme multifilière des déchets. C'est une parfaite réussite.

Tout cela a été réalisé par votre volonté, Monsieur le Président, grâce au soutien de tous les conseillers ici mais pas grâce aux collectivités qui ne nous ont pas aidés, qui ont fait en sorte au contraire que nous ne puissions pas avoir les moyens de faire d'autres projets, d'en faire encore plus, de faire encore mieux. Car tout de même, budget après budget, les collectivités départementales et régionales n'ont donné que moins de 1% de subvention à l'investissement de la Communauté Urbaine. C'est d'un ridicule achevé ! Quand on voit cela, on se dit qu'il y avait des arrière-pensées pernicieuses chez certains. Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône voulait mettre à genoux cette jeune collectivité, la soumettre et faire en sorte qu'elle n'ait rien à réaliser, à réussir et pourtant, nous avons fait tout ce que nous venons de dire, tout ce que Francis Giraud a dit à l'instant.

Vous aviez cette attitude, que vous nous avez rappelée à l'instant Monsieur Bret. Lorsque vous avez un dossier, vous devez aller chez le suzerain du château bleu, et vous présenter en courbant l'échine : *« Regardez, nous avons un dossier. Auriez-vous l'immense sagesse Monseigneur de nous donner quelques subsides pour notre station d'épuration ? »*.

Mais comment ? Il y a des stations d'épuration de Gauche et des stations d'épuration de Droite ? Quand on va leur présenter le dossier sur les stations d'épuration, on leur demande : *« Vous préféreriez Monseigneur avoir des bassins de décantation carrés plutôt que rectangulaires ? Et un système de biofiltration avec lamellage ou sans lamellage ? »*. Mais où sommes-nous pour que la station d'épuration de Marseille ait

bénéficié de zéro euro de subvention alors que Châteauneuf-les-Martigues a bénéficié de 30% ? Selon que vous soyez de Droite ou de Gauche, le jugement du Président du Conseil Général vous donnera les moyens de vous réaliser !

(Applaudissements)

Ce n'est pas beau ça !

Ce n'est pas beau car l'argent qui entre dans cette collectivité qui est riche, appartient au peuple et c'est le peuple qui donne cet argent au Conseil Général et ce n'est pas à un suzerain de décider ce qu'il doit donner ou pas. Celui-ci doit décider de critères d'attribution financière, de critères objectifs. Lorsque Jean-Claude Gaudin était Président du Conseil Régional de Provence Alpes Côte d'Azur, des critères étaient délibérés et chacune des 960 communes du Conseil Régional savait très exactement quels étaient les critères attributifs. Là, les critères attributifs du Conseil Général des Bouches-du-Rhône varient, fluctuent.

Je ne prendrai pas un exemple sur la Communauté Urbaine parce que vous allez dire que c'est parce qu'il y a des élections. Je ne vais pas prendre non plus l'exemple de Venelles où pour des raisons obscures, on ne veut rien donner à cette commune. Je ne prendrai pas non plus l'exemple de Fuveau où, parce qu'un jour on n'a pas voulu remercier le Président du Conseil Général comme il convenait... mais plutôt Port-de-Bouc que certains connaissent ici. Cette commune bénéficiait de subsides provenant du Conseil Général, mais comme il y a eu une élection partielle à Istres et que cela ne s'est pas passé comme le Président suzerain du Conseil Général le voulait, alors il n'y a plus rien pour Port-de-Bouc. Mais de quel droit peut-on gérer les finances publiques sur une telle définition ? L'argent vient du peuple, que le Conseil Général rende l'argent du peuple, au peuple de Marseille !

(Applaudissements)

Là où l'on voit toute la médiocrité, toute la petitesse, toute la mesquinerie du Conseil Général...

Madame PERRENOT-MARQUE.- Je suis là pour entendre parler de la Communauté Urbaine.

Monsieur ASSANTE.- Je sais que ce que je dis à l'instant vous fait mal Madame, je sais que vous souffrez, permettez que je vous dise de souffrir en silence. Merci beaucoup.

(Applaudissements)

Une mesquinerie, une petitesse, disais-je à l'instant. Cela concerne un dossier, Monsieur le Président auquel vous êtes extrêmement attaché. Comment dans le plus grand secret, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône...

Madame PERRENOT-MARQUE.- Encore ?

Monsieur ASSANTE.- Oui, ce n'est pas fini, vous savez, la liste est longue. Le Conseil Général a conservé l'argent qui était prélevé sur chacune des assurances automobiles des Marseillais et de tous les Provençaux pour venir abonder...

(Brouhaha)

Ne vous inquiétez pas, je m'en occupe beaucoup pour le gagner et je suis plutôt sur la voie pour le gagner, il n'y en a pas beaucoup ici qui vont m'en empêcher.

Et donc, cet argent, prélevé sur les assurances automobiles, sert uniquement pour le Service d'Incendie et de Secours sur le département des Bouches-du-Rhône, plus de 30 M€.

Madame BOET.- Mais c'est la loi !

Monsieur ASSANTE. - Oui, bien sûr, mais la loi, c'est de le donner aux services d'incendie et de secours et donc au Bataillon des Marins Pompiers parce qu'ici, nous avons ce particularisme. Et si Marseille représente plus de 40%, on devrait avoir 40% en plus des 30 M€, mais ce n'est pas le cas.

(Brouhaha)

Comme vous prenez des engagements en ce moment, nous allons vous demander d'en prendre un autre. Certains disent qu'ils aiment Marseille. Il faut leur demander : « Est-ce que vous aimez le Bataillon des Marins Pompiers ? ». Dites-le ! Et dites pourquoi vous ne leur avez pas donné les moyens de se réaliser. Et si vous ne le dites, c'est que vous allez demain les trahir et cela, ce serait dramatique pour les 2400 hommes et femmes qui travaillent aujourd'hui au Bataillon des Marins Pompiers.

(Applaudissements)

La réalité permettait d'abonder sur la volonté du Président du Conseil Général, une fois délibéré avec les conseillers généraux dont je suis et je crois que dans cette assemblée, il n'y a que Jean Bonat et moi... non, j'oubliais, Patrick Boré, Roland Giberti, Didier Garnier, Daniel Simonpieri et André Malrait. Nous, nous aurions voté pour donner au Bataillon des Marins Pompiers et la loi ne nous aurait pas interdit de le faire, vous le savez très bien !

Le Conseil Général, malgré tout, a des moyens considérables à sa disposition. Il nous dit tous les jours qu'il gère très bien, qu'il a les moyens de pouvoir intervenir, de faire toutes les politiques et tout d'un coup, on voit sortir sur le journal des promesses extraordinaires. Nous qui pensions qu'il n'y avait pas d'argent au Conseil Général des Bouches-du-Rhône (Madame Ecochard, excusez-moi, je ne vous ai pas citée tout à l'heure). Vous avez de l'argent et cet argent, nous pensions que vous n'en aviez pas puisque vous envisagez même d'augmenter les impôts année après année. Même pour la taxe foncière, vous êtes allés jusqu'à 80% d'augmentation, ce qui est l'augmentation la plus importante de France dans un Département. Trop, c'est trop !

Nous pensions qu'il n'y avait pas d'argent et tout d'un coup, le 8 septembre 2007, vous promettez tout : Marseille, ville olympique en deux mille quarante douze ! Le métro, jusqu'à Septèmes-les-Vallons. Le métro jusqu'à La Ciotat ! Le métro ouvert jusqu'à 1 heure du matin en semaine et jusqu'à 3 heures le week-end. C'est écrit !

Quant au logement : on n'en construit pas assez ! 5000 logements, ce n'était pas suffisant, il en fallait 7500. Nous nous sommes dit que ces promesses étaient extraordinaires. Pourquoi pas, c'est le débat !

Et puis, le 4 février 2008, on lit, c'est presque la même chose mais on ne parle plus de la ville olympique, c'est fini, c'est passé à la trappe ! Le métro, on ne l'ouvre plus jusqu'à 1 heure du matin mais jusqu'à minuit et le week-end, plus jusqu'à 3 heures du matin, mais jusqu'à 1 heure du matin. Ensuite, on nous dit que le métro tramway, on ne le fera peut-être pas sur un mandat, mais deux mandats ou peut-être pas du tout... Pour le logement, ce n'est plus 7500, on revient à 5000. Vous vous rendez compte, il n'est même pas arrivé à maturité sur ce dossier, que déjà, il dit que ce n'est plus 7500 mais 5000. Renaud Muselier me souffle qu'à un moment, il est même allé jusqu'à 10 000. Ce n'est pas sérieux, ce n'est pas crédible. On ne sait même plus ce que vous voulez faire. Et ici, vous nous dites que ce n'est pas bien géré, que ce n'est pas convenable alors que tout a été réalisé dans les meilleures conditions qui soient.

Monsieur Peltzer, vous et votre équipe avez fait un travail remarquable sur ce budget.

Madame PERRENOT-MARQUE. - Si j'avais voulu assister à un meeting, je serai allée à un meeting ! Je prends sur mon temps de travail pour venir ici.

Monsieur ASSANTE.- Vous avez raison de rappeler cela car tout d'un coup, au Conseil Général des Bouches-du-Rhône...

Madame PERRENOT-MARQUE.- Je suis à la Communauté Urbaine !

Monsieur ASSANTE.- ... depuis deux jours, il y a de l'argent et 100 M€ vont être donnés aux collectivités pour réaliser ces projets alors qu'avant, on nous a pris en otage, c'est honteux !

(Huées)

Monsieur Peltzer, le travail que vous avez fait avec l'ensemble des cadres qui vous entourent est remarquable. Ce travail nous permet d'avoir un budget 2008 tout à fait intéressant. Pourquoi ? Les dépenses de fonctionnement n'ont progressé que de 0.7% alors que chacun sait que le coût de la vie a largement dépassé les 2%. La subvention d'équilibre à la RTM est stabilisée à 130 M€. Vous pensiez que nous n'y arriverions jamais, mais dès 2009, cette subvention diminuera. Les recettes ont progressé de plus de 3% alors que vous nous indiquiez que l'on n'y arriverait jamais. Et mieux que tout, le budget d'investissement est porté à 355 M€, c'est-à-dire que la Communauté Urbaine va quasiment investir 1 M€ par jour tout au long de l'année 2008. Et quand on sait que sur le budget 2007, le budget d'investissement a été consommé à 90%. Vous savez que cet engagement sera tenu et c'est la raison pour laquelle Monsieur le Président, sans état d'âme, nous voterons favorablement ce budget 2008 qui nous permet d'avoir un avenir serein. Merci beaucoup.

(Applaudissements)

Monsieur PENE.- Monsieur le Président, j'ai pris note de tous les avis exprimés. Il est évident que les critiques sont faciles, on peut toujours en faire, mais il est tout à fait remarquable que nous ayons accompli au cours des années passées ce travail qui a permis des investissements très importants, non seulement à Marseille, mais également dans nos communes, ce qui est essentiel.

Bien sûr, il y a l'avenir. Il faut continuer une certaine politique, éviter de faire trop d'emprunts, rester raisonnable, mais je suis sûr que nous réussirons.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Le budget de la Communauté Urbaine qui vous est présenté maintient un niveau d'investissement élevé de 355 M€.

Ce qu'il faut noter dans ce budget car je souhaitais, puisque nous terminons une mandature, puisque nous n'augmentons pas les impôts, que l'on puisse...

Madame BOET.- *(Inaudible)*

Monsieur LE PRESIDENT.- Rassurez-vous, je vais y venir. Ne vous inquiétez pas, nous avons réponse à tout, surtout lorsque intellectuellement, les réponses sont malhonnêtes de votre part.

Nous faisons un investissement considérable.

La créance sur MPM qui était inscrite dans les comptes de la RTM et qui constituait un risque important a été apurée et la subvention d'équilibre de la RTM a été stabilisée.

Les investissements les plus lourds et les plus structurants ont été réalisés, 1.7 milliard d'euros sur le mandat. Cela veut dire, mes chers amis, une liste importante de réalisations. Je ne vais pas y revenir, M. Giraud et M. Assante viennent de le faire. Cela a touché toutes les communes.

Bien entendu, cette institution est nouvelle. Commençons par le commencement. Tout à l'heure, Robert Assante a eu raison de rappeler que c'est en 1966 que l'on a pu créer des Communautés Urbaines dans 5 villes : Bordeaux, Lille, Strasbourg, Lyon et Marseille.

Les quatre premières villes ont accepté. Le Maire de Marseille de l'époque n'en a pas voulu. Il nous faudra attendre....

Monsieur BERNARDI.- Vous étiez dans la majorité !

Monsieur LE PRESIDENT.- Mais c'était le patron et vous savez pourquoi...

Monsieur RUZE.- C'était Dieu aussi ?

Monsieur LE PRESIDENT.- Oh Monsieur Ruzé, je vous en prie. Il aimait tellement le Parti Communiste qu'il vaudrait mieux que vous modériez vos interventions. Vous allez me laisser revenir sur les explications.

M. Defferre n'a pas voulu la Communauté Urbaine en 1966 parce qu'autour de Marseille, les Maires étaient soit communistes, soit de Droite et il ne voulait pas s'asseoir à table avec eux.

Il nous faudra attendre une loi du 19 juillet 1999, dite loi Chevènement pour que nous ayons la possibilité de créer une Communauté Urbaine. Que disait la loi de M. Chevènement ? Dans une Communauté Urbaine où il n'y a pas un million d'habitants (depuis nous avons largement dépassé le million), le Conseil sera composé de 90 membres dont 70 de la ville centre. Heureusement que, dans sa sagesse, la Haute Assemblée avait ajouté « *cependant, si les Maires à l'unanimité, choisissent une autre répartition, c'est celle-là qui aura force de loi* ». Alors, nous avons fait différemment de ce que M. Vigouroux avait fait dans la Communauté de Communes. Là, vous auriez pu, à Gauche, vous en inquiéter et vous en émouvoir. Que voulait M. Vigouroux à l'époque ? Rassembler le maximum de communes à l'intérieur même de cette Communauté afin de rivaliser avec le Conseil Général des Bouches-du-Rhône. Là oui, vous auriez pu vous en inquiéter. Avec la loi Chevènement, cela n'était plus un risque puisqu'il fallait la continuité territoriale.

Concernant le nombre des élus, je suis allé voir tous les Maires et nous nous sommes tous mis d'accord, car il fallait l'unanimité, sur la répartition actuelle de 157 membres de la Communauté Urbaine, les communes démographiquement les moins peuplées bénéficiant de 3 élus alors que dans les autres Communautés Urbaines, ça n'est qu'un seul élu, si l'on prend la Communauté Urbaine de Lyon comme exemple.

J'entendais dernièrement que l'on nous reprochait d'avoir fait l'Amicale des Maires. Oui, heureusement et M. Giraud vient de vous en faire la démonstration. Cela nous permet de nous dégager de l'idéologie politique. Cela nous permet de nous dégager des soi-disant forces politiques qui lorsqu'elles s'effondrent sont obligées de se vendre pour un plat de lentilles.

(Applaudissements)

Les Maires ont le sacrement du suffrage universel et c'est bien entendu d'abord avec les Maires que nous avons réalisé ici la Communauté Urbaine. Alors comment avons-nous fait ? La première des choses a été précisément de rassurer tout le monde. Le premier dossier était celui du Plan d'Occupation des Sols. Les Maires craignaient que ce soit les techniciens et les fonctionnaires de la Communauté Urbaine qui, depuis Marseille, fassent leur plan d'occupation des sols. Alors qu'avons-nous décidé ?

M. Raynaud nous a porté devant le tribunal administratif à cause de cela. Pourquoi ? Parce que nous avons décidé que lorsqu'il faudrait refaire le POS d'une commune, on tiendrait une Commission ad hoc composée exclusivement des élus de Droite et de Gauche de ladite commune avec seulement la présence du Président de la Commission de l'Aménagement de l'espace communautaire afin qu'il soit le garant d'une harmonisation. Cela a donné satisfaction à tout le monde. Du coup, le tribunal administratif n'a pas encore décidé sur le recours de M. Raynaud.

Ensuite j'entends dire : « *La Communauté Urbaine est en faillite, elle va droit dans le mur !* ». Ce même discours, nous l'avons entendu depuis 12 ans à l'Hôtel de Ville de

Marseille. Rassurez-vous mes chers collègues, nous avons été l'objet de toutes les attentions. En premier lieu du contrôle de légalité, car rassurez-vous, toutes nos délibérations sont passées au crible de la Préfecture. Ensuite, cela va à la Chambre Régionale des Comptes et partout où j'ai exercé l'exécutif, cette dernière s'est largement penchée sur ce que nous faisons et sur ce que nous réalisons. Et lorsque nous avons reçu la lettre définitive d'observation, j'étais obligatoirement tenu par la loi de vous les communiquer à la séance suivante, c'est exactement ce qui a été fait, alors que le Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône a demandé récemment que les finances du Conseil Général ne soient examinées qu'après les élections municipales.

Nous, nous avons été l'objet de tous les contrôles à tout moment. Alors, les expressions « *faillite* », « *on va droit dans le mur* », « *l'endettement est insupportable* », je vous répondrai simplement que oui, l'endettement est haut et c'est ce qui nous permet aussi de pouvoir investir.

Je voudrais en même temps revenir sur deux ou trois points qui ont été évoqués ce matin par M. Assante. Je dis à M. Giraud, à M. Assante, à la majorité, à M. Pene et à d'autres mais j'y reviendrai en conclusion, toute ma considération, mon estime et ma reconnaissance. Ce n'était pas facile de mettre en marche une nouvelle institution. Nous l'avons mise en marche en l'an 2000. A peine les élections municipales arrivent qu'il a fallu recommencer, comme il faudra recommencer après les élections municipales du mois de mars. Et là nous avons peut-être un peu tâtonné et là peut-être ai-je mésestimé trois postes de dépenses qui ont explosé d'une manière considérable. Tout d'abord le personnel. Et hier encore, des syndicalistes de la Ville de Marseille me demandaient d'augmenter les tickets restaurant. Cela représente quand même 11 M€ par an. Si on accorde une augmentation des tickets restaurant pour les agents de la Ville de Marseille, on l'accorde aussi pour les agents de Marseille Provence Métropole. Bien entendu tout cela doit être revalorisé à un moment ou à un autre en fonction des possibilités financières que nous avons.

M. Bret dit avec beaucoup de modération, il est Sénateur, c'est normal et naturel, que nous nous sommes trompés dans la façon d'éliminer nos déchets. Alors là, je dois vous dire qu'après M. Assante, je n'essaie pas de rivaliser avec lui, mais je suis quand même devenu un peu spécialiste. Car, mes chers collègues, permettez-moi de vous le rappeler, (il est bon que vous le sachiez avec toutes les méchancetés que l'on dit en ce moment), 1200 tonnes d'ordures ménagères par jour pour Marseille, c'est-à-dire 1600 tonnes d'ordures ménagères par jour pour notre Communauté Urbaine partent à la décharge d'Entressen, décharge qui, à la demande de l'Europe et de la France doit être fermée à la fin de l'année 2008, malgré les 55 M€ qu'en l'espace de quelques années, nous aurons injectés dans cette décharge afin qu'elle ne pollue plus, et notamment les villes avoisinantes qui ne me témoignent pas une sympathie évidente. Néanmoins, nous l'avons fait et nous l'avons voté.

Nous devons fermer la décharge d'Entressen. Dans ce cas-là, que pouvions-nous faire ? Nous nous sommes penchés sur le superbe plan départemental d'élimination des déchets du Département des Bouches-du-Rhône. On a pu voir les grandes pages de publicité payée par les contribuables : « *Non à l'incinérateur ! Non à l'incinérateur !* » Alors oui à l'enfouissement des déchets. M. le Préfet disait alors au Président du Conseil Général : vous êtes obligés dans le plan d'élimination des déchets de souhaiter l'enfouissement, mais également d'avoir une usine d'élimination des déchets.

Non, non et non, on ne veut pas, on veut faire plaisir aux Maires autour de l'Etang de Berre, on ne veut pas ! Alors, le Président du Conseil Général n'a pas intégré l'usine d'élimination et de traitement des déchets dans le plan départemental d'élimination des déchets, moyennant quoi, le Tribunal Administratif a annulé son plan départemental d'élimination des déchets des Bouches-du-Rhône. Ce plan disait précisément qu'il fallait enfouir les déchets. Mais où ? Pouvez-vous me citer un Maire sur les 120 dans les Bouches-du-Rhône qui a accepté d'élargir sa décharge ? Il y en a un, c'est celui de La Ciotat. Et la décharge du Mentaure ne profite pas à MPM puisque c'est Aubagne, Garlaban et l'Etoile qui

vont sur le territoire de La Ciotat déposer leurs ordures ménagères. Vous ne manquez pas d'audace en critiquant ce que nous avons voulu faire dans un intérêt général.

J'entends dire maintenant : « *De toute manière, il y aura un moratoire et nous arrêterons l'usine de traitement des déchets !* ». Cela veut dire qu'il faudra dédommager l'entreprise, il faudra trouver au moins 200 M€ dans tout le programme que l'on nous a annoncé ces jours-ci à l'euro près. Eh bien ça n'y est pas !

Pas plus que lorsqu'on dit « *je supprimerai les Terrasses du Port* ». Et combien faudra-t-il donner de dédit ? A l'euro près, cela n'y est pas non plus et c'est autant : 200 M€. Il faudrait être un peu plus prudent dans tout cela.

C'est vrai Monsieur Bret que cela nous a vraiment posé un problème, que ce n'est pas vraiment facile d'aller faire une usine de traitement des déchets. Mais si vous ne la faites, que se passe-t-il ? Vous l'avez vu à la télévision depuis Noël, maintes fois répété, il se passe ce qui se passe à Naples. Quand je suis allé moi-même à Naples et que j'ai été reçu par Mme le Maire de Naples, en allant de mon hôtel à l'Hôtel de Ville, je voyais des amoncellements de déchets extraordinaires. J'ai demandé à Mme le Maire s'il y avait la grève des éboueurs. Elle m'a répondu : « *Pas du tout Monsieur Gaudin, premièrement, nous n'avons pas d'usine de traitement des déchets, deuxièmement nous n'avons pas de lieu pour enfouir les déchets, alors je les vends à l'Autriche* ». Voilà ce que fait la Ville de Naples.

Cela devrait vous couper le souffle Madame Boet.

Comment pouvez-vous trouver une explication crédible à de pareils exemples que vous avez vus maintes fois répétés depuis Noël sur toutes les télévisions de notre pays ?

Oui, il nous a fallu du courage. Il nous a fallu du courage pour aller de l'avant. Et vous me l'avez donné ce courage mes chers collègues parce que vous m'avez soutenu, parce que vous ne m'avez pas laissé en cours de route, en ayant peur, en disant « *il faut revenir en arrière parce qu'il y a des manifestations ici ou là* ». Nous sommes allés où nous voulions. Nous avons essayé de régler un vrai problème que personne jusqu'à présent n'avait eu l'audace de régler. Nous le faisons et nous irons encore de l'avant dans ce domaine.

Ensuite, Monsieur Bret, vous évoquez la Communauté Urbaine en disant que des problèmes d'élargissement peuvent se poser.

Madame BOET.- Il n'a pas dit cela.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- C'est M. Patrick Mennucci, Président du Groupe socialiste de la Ville de Marseille qui, le premier lors du Conseil Municipal du 5 février 2007 a évoqué l'élargissement de la Communauté Urbaine MPM. « *Oui, dit-il, je propose et je voudrais que vous proposiez avec moi, l'élargissement par la loi de la Communauté Urbaine jusqu'à l'Etang de Berre, jusqu'à Aubagne et jusqu'à Aix-en-Provence, oui, Monsieur, au moins jusqu'à Fos* ». Voilà ses propos. On nous disait même « *si Mme Royal est Présidente de la République, elle viendra le réaffirmer* ».

Bonjour les dégâts !

(Rires)

Ce n'est pas nous qui avons répondu à M. Mennucci, ce sont les Maires socialistes et communistes autour de l'Etang de Berre qui lui ont dit d'aller reconsidérer, (pour être très correct) ces déclarations.

Et nous, que disons-nous ? Nous disons que ce n'est pas juste que notre Communauté Urbaine n'ait pas pu être plus étendue. Elle n'a pas été plus étendue parce que le Président du Conseil Général n'a pas pu ou n'a pas voulu obtenir de M. Victor Mellan, le Maire des Pennes-Mirabeau à l'époque, qu'il entre dans la Communauté Urbaine. N'y entrant pas, il fermait la porte de la commune de Cabriès. Et pour nous, c'est un manque de

ressources extraordinaire puisque sur Plan-de-Campagne, les Marseillais, ou les habitants de la Communauté Urbaine vont dépenser 200 M€ par an et nous n'en récupérons pas un seul euro.

Cela fait plaisir à Mme Boet ! Tout ce qui va mal, quand les choses s'aggravent, c'est son fonds de commerce. Et avec ce fonds de commerce, elle ne fait pas 3% des voix !

(Applaudissements)

Aujourd'hui, nous pouvons penser qu'à un moment ou à un autre, le législateur devra se pencher sur cette situation, non pas pour prendre sur les dotations des communes autour de l'Etang de Berre, mais sur les ressources nouvelles que pourraient apporter d'éventuelles nouvelles implantations. Nous ne pouvons pas avoir toutes les charges de centralité et ne rien récupérer.

Vous parlez du Port Autonome, Monsieur Bret. Vous savez très bien que nous en assumons la sécurité mais que nous ne récupérons que 25% de taxe professionnelle puisque c'est réparti entre quatre intercommunalités.

Et le scandale – et on va nous dire que c'est la loi – c'est que le Gouvernement reverse au Conseil Général des Bouches-du-Rhône 40 M€ par an prélevés sur les assurances automobiles du département. Rien à dire si sur ces 40 M€ il y a la part pour les habitants protégés par le SDIS. Nous ne disons rien contre cela, cela nous paraît normal. Ce qui nous paraît anormal voire même scandaleux, c'est que l'on prélève aussi cette taxe aux Marseillais alors qu'ils ne sont pas protégés par le SDIS mais par le Bataillon des Marins Pompiers. La part représente 13.5 M€ que bien entendu le Département ne reverse pas au Bataillon des Marins Pompiers. C'est une injustice flagrante qui vous interdit de rendre hommage au Bataillon des Marins Pompiers qui joue un rôle extraordinaire auprès des habitants de cette Ville et vous irez leur expliquer.

(Applaudissements)

Mes chers collègues, j'arrive presque à la fin de mon propos pour encore une fois adresser des remerciements. Je remercie bien entendu ma majorité et mes amis.

Monsieur BRET.- C'est facile.

Monsieur LE PRESIDENT.- Oui, c'est facile et cela s'adresse même, puisque c'est vous qui me provoquez, à quelques hommes assez extraordinaires, libres, indépendants qui ont pourtant des convictions. Chez vous, il est un doyen des Maires du Département. Il n'est pas là ce matin parce qu'il est obligé d'aller à un enterrement, il me l'a dit tout à l'heure en réunion des Maires. C'est M. Rosso. M. Rosso n'a pas les mêmes idées que moi. Nous ne sommes pas du même bord, mais M. Rosso a une attitude de loyauté, de confiance qui mérite que je le dise aujourd'hui...

(Applaudissements)

... alors que dans les réunions de votre parti, vous vous êtes souvent élevés en disant : « *Pourquoi vas-tu dire que Gaudin est juste et équitable ?* ». Il le dit parce que c'est la vérité. Et heureusement qu'il y a encore des hommes de cette qualité pour dire des choses qui ne sont pas sectaires, des hommes qui ne sont pas aveuglés par une volonté quelconque. Votre thèse est de casser du Gaudin. « *Cassons du Gaudin !* ». Ce n'est pas grave, j'y suis habitué. D'autres s'y sont frottés, ils n'y sont pas arrivés et ils sont plus forts que vous. Mais en même temps, cela se répercute sur l'image de Marseille, vous cassez Marseille en ce moment. Vous faites des promesses inconsidérées que vous ne pourrez pas tenir.

Comment expliquerez-vous votre tunnel de 15 kilomètres pour faire un métro supplémentaire alors que vous ne nous dites pas, dans les quartiers Nord, où vous souhaitez faire passer le métro ? Comment ferez-vous pour faire cela, quand on sait que 1 kilomètre de métro coûte 150 M€ tandis qu'un kilomètre de tramway coûte 38 M€ et 1

kilomètre de busway, 11 M€. Soyez un peu raisonnable, revenez sur terre. Ne dîtes pas n'importe quoi. Je crois que les Marseillaises et les Marseillais s'en rendront compte.

En tout cas, ici, je dis à mes amis, à Pierre Pene, qu'il y a eu quelques moments difficiles pour tenir nos finances. Nos finances ne sont pas en faillite. Si elles étaient en faillite, la Chambre Régionale des Comptes nous l'aurait dit. Le Préfet s'en serait saisi et vous, vous vous seriez purléchés les babines. C'est l'inverse.

Nous avons créé ensemble une institution superbe, moderne. C'est vrai, nous avons essuyé les plâtres pendant les 6 années qui viennent de s'écouler. Mais MPM sera une vérité, une entité, une force pour demain. J'espère que vous continuerez à la faire progresser.

(Applaudissements)

Je vous lis les chiffres du budget.

Concernant le Budget Principal, la Section de Fonctionnement s'élève à 817 491 928,00 € et la section d'Investissement à 715 301 500,00 €.

Nous avons ensuite le Budget Eau, le Budget Assainissement, le Budget Ports de Plaisance, le Budget Crématorium et Activités Funéraires et le Budget Marché d'Intérêt National.

Je mets aux voix l'ensemble du budget.

Le rapport est adopté à la majorité

Vote contre du Groupe Socialiste, Vert, Radical, Citoyen et Apparenté

Vote contre du Groupe Communistes et Partenaires

Vote contre de Mme Gayda et de MM. Bertrand et Benichou

Le budget est voté, il en est ainsi décidé. (C'est pour faire plaisir à François-Noël Bernardi). Ce sont les phrases sacramentelles non pas de Notre Dame de la Garde mais du Sénat.

FAG 002-08/02/08 CC - Vote du taux de la taxe professionnelle unique

Monsieur PENE. - Il est proposé un taux de taxe professionnelle unique de 23.43%, c'est-à-dire un taux identique à celui de l'année passée.

Monsieur LE PRESIDENT. - Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à la majorité

Vote contre du Groupe Socialiste, Vert, Radical, Citoyen et Apparenté

Vote contre de Mme Gayda et de MM. Bertrand et Benichou

FAG 003-08/02/08 CC - Vote du Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Monsieur PENE. - Il est proposé de reconduire les taux votés en 2007.

Monsieur LE PRESIDENT. - Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à la majorité

Vote contre du Groupe Socialiste, Vert, Radical, Citoyen et Apparenté

Vote contre du Groupe Communistes et Partenaires

Abstention de Mme Gayda et de MM. Bertrand et Benichou

FAG 004-08/02/08 CC - Vote du Taux des Impôts ménages

Monsieur PENE.- Même chose.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à la majorité

Vote contre du Groupe Socialiste, Vert, Radical, Citoyen et Apparenté

Vote contre du Groupe Communistes et Partenaires

Abstention de Mme Gayda et de MM. Bertrand et Benichou

FAG 005-08/02/08 CC - Autorisation pour le Président de recourir à l'emprunt, aux instruments de couverture aux lignes de crédit de trésorerie et de déroger à l'obligation de dépôts des fonds auprès de l'Etat

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention de Mme Gayda et de MM. Bertrand et Benichou

FAG 006-08/02/08 CC - Acquisition d'un module supplémentaire pour le progiciel INSITO J2EE de gestion active de la dette et de prestations associées - Revalorisation de l'Autorisation de Programme

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

FAG 007-08/02/08 CC - Exonération du versement transport de l'Association Accueil de Nuit Saint Jean de Dieu

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

FAG 008-08/02/08 CC - Taxe locale d'Equipeement - Remise gracieuse des majorations et intérêts de retard

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

FAG 009-08/02/08 CC - Reprises sur provisions pour charges - Dotations aux amortissements de la Régie des transports de Marseille

Monsieur PENE.- Avis favorable de la Commission avec un vote contre du Groupe Socialiste, Vert, Radical, Citoyen et Apparenté et Communistes et Partenaires.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à la majorité

Vote contre du Groupe Socialiste, Vert, Radical, Citoyen et Apparenté

Vote contre du Groupe Communistes et Partenaires

Abstention de Mme Gayda et de MM. Bertrand et Benichou

FAG 010-08/02/08 CC - Contribution d'investissement 2008 versée à la Régie des Transports de Marseille pour l'exploitation des services de transport public urbain de Marseille Provence Métropole (métro-bus)- Approbation et affectation d'une autorisation de programme.

Monsieur PENE.- Même vote.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à la majorité

Vote contre du Groupe Socialiste, Vert, Radical, Citoyen et Apparenté

Vote contre du Groupe Communistes et Partenaires

Abstention de Mme Gayda et de MM. Bertrand et Benichou

FAG 011-08/02/08 CC - Clôture d'Autorisations de Programme sur des opérations terminées - Annulation d'Autorisations de Programme sur des opérations n'ayant pas connu de début d'exécution.

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

FAG 012-08/02/08 CC - Remise des ouvrages Boulevard de Dunkerque _ Phase 1 - Approbation d'une opération relative au Versement de la TVA - Affectation d'une Autorisation de Programme

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

FAG 013-08/02/08 CC - Réduction des autorisations de programme des opérations 2006/00003 et 2004/00145 en vue de la création et de l'affectation de quatre nouvelles autorisations de programme : Grosses réparations en VRD et gros oeuvre du patrimoine MPM, Grosses réparations en second oeuvre du patrimoine MPM, Démolitions des bâtiments et Mises en sécurité des bâtiments

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

FAG 014-08/02/08 CC - Réforme de véhicules légers et de véhicules utilitaires de poids inférieur à 3,5 tonnes

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

FAG 015-08/02/08 CC - Assurances - indemnisations de sinistres en responsabilité civile

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

FAG 016-08/02/08 CC - Union des Journaux et Journalistes d' Entreprises de France - Paiement de la cotisation 2008

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

FAG 017-08/02/08 CC - Association des Communautés Urbaines de France - Paiement de la cotisation annuelle

Monsieur PENE.- Il y a eu une réserve de vote du Groupe Socialiste, Vert, Radical, Citoyen et Apparenté.

Monsieur LE PRESIDENT.- Est-ce une abstention ?

Monsieur BERNARDI.- C'est une abstention car nous n'avons jamais été associé à cette association.

Monsieur LE PRESIDENT.- Entre nous, je me demande ce qu'il faut faire pour être associé à partir du moment où tous les rapports existent. Quand j'ai entendu dire que l'on n'aidait pas le tramway de Marseille ou la poursuite du métro au-delà de 3% parce que l'on n'avait pas été associé... Tous les élus l'ont été précisément par les documents qu'ils ont reçus au Conseil municipal ou à la Communauté Urbaine, alors à moins d'être toujours absent des séances publiques, on ne le sait pas.

Monsieur BRET.- C'est bien là le problème. Vous faites vos choix et en plus, ils ne sont pas bons.

Monsieur LE PRESIDENT.- Arrêtez. Les choix ne sont pas bons ! Quand je lis sur le journal d'hier que l'on n'a pas aidé suffisamment Marseille parce que le Maire est UMP ! N'avez-vous pas honte que l'on puisse dire des choses comme ça ? C'est pour ça que de 3% Madame Boet, vous allez faire encore moins.

Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention du Groupe Socialiste, Vert, Radical, Citoyen et Apparenté.

FAG 019-08/02/08 CC - Club de la Presse Marseille Provence Alpes du Sud
- Paiement de la cotisation annuelle

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

FAG 020-08/02/08 CC - Location d'un espace dans le cadre de la participation de MPM à la Foire Internationale de Marseille édition 2008

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention de Mme Gayda et de MM. Bertrand et Benichou

FAG 021-08/02/08 CC - Investissement pour l'achat de matériels protocolaires, d'exposition et outils techniques nécessaires à la communication - Affectation d'une Autorisation de Programme

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

FAG 022-08/02/08 CC - Festival Science Frontières "les pieds sur terre". - Approbation d'une subvention à l'association Science Frontières.

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

FAG 023-08/02/08 CC - Approbation du programme de travail 2008 et attribution financière 2008 à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (AGAM)

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention de Mme Gayda et de MM. Bertrand et Benichou

FAG 024-08/02/08 CC - Mutualisation des services informatiques - Revalorisation d'une Autorisation de Programme et création de deux Autorisations de Programmes

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

FAG 025-08/02/08 CC - Marché d'intérêt national (MIN) - Déficit du budget annexe - Approbation d'une subvention d'équilibre versée par le budget général

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

FAG 026-08/02/08 CC - Etude de restructuration du marché d'intérêt national, site des Arnavaux - Approbation d'une convention avec l'Etat

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

FAG 027-08/02/08 CC - Association "Architectures Maîtres d'Ouvrage Provence Méditerranée" (AMO) - Paiement de la cotisation annuelle

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

FAG 028-08/02/08 CC - Mise en place et définition du régime des astreintes et permanences applicables aux agents de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole - Additif à la délibération FAG 17/531/CC du 26 juin 2006

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ZONES D'AMENAGEMENT CONCERTÉ

ECO 001-08/02/08 CC - Opération d'Intérêt National Euroméditerranée. Participation de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole à l'Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée pour l'année 2008 - Approbation d'une convention

Monsieur TOURET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

ECO 002-08/02/08 CC - Création d'Autorisations de Programme et revalorisation d'Autorisations de Programme existantes le cadre du BP 2008

Monsieur TOURET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

ECO 003-08/02/08 CC - Extension du village d'activités de Luminy Biotech dans le cadre du développement d'un pôle biotechnologie sur Marseille Luminy - Affectation d'une Autorisation de Programme

Monsieur TOURRET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

ECO 004-08/02/08 CC - Programme Opérationnel FEDER "Compétitivité régionale et emploi" - Création et affectation d'une Autorisation de Programme "Des locaux pour l'emploi"

Monsieur TOURRET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

ECO 005-08/02/08 CC - Technopôle de Château-Gombert - Construction d'un hôtel technologique à vocation photonique optique - Revalorisation de l'Autorisation de Programme

Monsieur TOURRET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

ECO 006-08/02/08 CC - Association RETIS (Le Réseau Français des Technopôles, Pépinières et Incubateurs) - Paiement de la cotisation annuelle

Monsieur TOURRET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

ECO 007-08/02/08 CC - Association IASP (International Association of Sciences Parks) - Paiement de la cotisation annuelle

Monsieur TOURRET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

ECO 008-08/02/08 CC - Association Méditerranée Technologies - Paiement de la cotisation annuelle

Monsieur TOURRET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

ECO 009-08/02/08 CC - Alliance Villes Emploi - Paiement de la cotisation annuelle 2008

Monsieur TOURET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

ECO 010-08/02/08 CC - Participation de la Communauté urbaine à l'association du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Marseille Provence Métropole Ouest - Attribution d'une subvention pour l'année 2008

Monsieur TOURET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

ECO 011-08/02/08 CC - Participation de la Communauté urbaine à l'association Ciotat Emploi Initiatives, gestionnaire du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Marseille Provence Métropole Est - Attribution d'une subvention pour l'année 2008

Monsieur TOURET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

ECO 012-08/02/08 CC - Participation de la Communauté urbaine à l'association du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, gestionnaire du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Marseille Provence Métropole Centre - Attribution d'une subvention pour l'année 2008

Monsieur TOURET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

ECO 013-08/02/08 CC - Subvention de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole à l'association " Pôle Solutions Communicantes Sécurisées " pour le développement de ce pôle de compétitivité

Monsieur TOURET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

ECO 014-08/02/08 CC - Attribution d'une subvention de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole à l'Association BIOMEDITERRANEE pour le développement du cluster régional des sciences du vivant et du pôle de compétitivité " ORPHEME : Pathologies émergentes et maladies orphelines "

Monsieur TOURET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

ECO 015-08/02/08 CC - Attribution d'une subvention de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole à l'Association Pôle Euroméditerranéen sur les risques pour le développement du pôle de compétitivité " Gestion des risques et vulnérabilité des territoires ".

Monsieur TOURRET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

ECO 016-08/02/08 CC - Attribution d'une subvention de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole à l'Association Toulon Var Technologies (TVT) pour le développement du pôle de compétitivité Mer PACA.

Monsieur TOURRET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

ECO 017-08/02/08 CC - Attribution d'une subvention à l'association " Pégase " pour le développement du pôle de compétitivité

Monsieur TOURRET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Madame PAUL.- Monsieur le Président, chers collègues, parmi les 5 pôles de compétitivité qui font l'objet des rapports de ce jour, je voudrais souligner le caractère exemplaire du projet « Pégase » qui a été labellisé en 2007 « pôles de compétitivité » et qui comme les autres pôles, s'appuie sur un partenariat public privé en matière de recherche et de développement.

Ce projet porte sur les thématiques aéronautique et spatiale, avec différentes applications sur des technologies de pointe, concernant les hélicoptères, les drones, les systèmes spatiaux, les centres d'essais et les dirigeables.

L'objectif de ce pôle est de répondre aux nouvelles opportunités de croissance générées par les besoins de protection, de surveillance, de transport et de communication des personnes et des territoires.

Par ailleurs, ce pôle est intéressant plus particulièrement pour les interactions et les synergies qu'il développe avec les autres pôles de compétitivité qui font appel à des technologies différentes.

Ainsi, 24 entreprises sont concernées par ce projet sur le territoire de MPM comme EUROCOPTER , qui emploie, je vous le rappelle, 6 500 personnes, BONNANS, avec 235 personnes et CYBERNETICS avec 160 personnes.

Marseille Provence Métropole, consciente des enjeux s'est engagée fortement dans le développement de ce pôle en proposant pour l'accueil d'entreprises de technologie, des espaces fonciers et immobiliers sur le Nord Ouest de notre territoire. Ainsi, deux zones d'activité sont actuellement en cours de réalisation, la zone Empallières à Saint Victoret et la ZAC Florides à Marignane.

De même, pour sa partie recherche et développement, le pôle « Pégase » s'appuie essentiellement sur les compétences scientifiques et technologiques présentes sur

le technopôle 'Marseille Provence' à Château Gombert dont l'Ecole Centrale Marseille et Polytech Marseille.

Cette collaboration avec les PME régionales va permettre la création de 10 000 emplois en 10 ans.

C'est la raison pour laquelle, chers collègues, je vous demande au nom du Groupe Cap sur l'Avenir, de bien vouloir adopter ce rapport.

Monsieur TOURRET.- Merci Madame Paul. Je dirai peut-être un mot puisque l'on a abordé le pôle Pégase. Dans ce rapport, il est aussi question d'autres pôles. Je voudrais rappeler que nous axons notre action sur l'économie de la connaissance et que nous soutenons d'autres pôles de compétitivité, Orphème dans le domaine des biotechnologies, la gestion des risques et la vulnérabilité des territoires. Nous soutenons également le pôle Mer à Toulon sur les solutions communicantes sécurisées, les énergies renouvelables. Nous soutenons l'optique avec Optitech.

Dans les dépenses de la Communauté Urbaine et dans les rapports que vous votez, figure le soutien à toutes ces opérations. J'ajouterai qu'il faut à la fois soutenir les opérations et les personnes qui s'en occupent mais également leur trouver des territoires. Et lors du précédent Bureau, nous avons approuvé l'achat par la Communauté Urbaine d'un certain nombre d'hectares. A Marignane pour les Florides, nous maîtrisons maintenant 42 hectares sur 87, c'est-à-dire 48% de la zone. Sur la zone des Aiguilles à Ensuès-la-Redonne, nous maîtrisons 13 hectares sur 62, c'est-à-dire 21%. Sur la zone Empallières à Saint-Victoret, qui intéresse énormément Eurocopter, nous maîtrisons 15 hectares sur 28, c'est-à-dire plus de 53% et sur Athélia V, à La Ciotat, nous maîtrisons 75% de la surface. Nous avons plus de 240 hectares qui sont disponibles pour accueillir les entreprises et naturellement, créer des emplois.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

ECO 018-08/02/08 CC - Participation de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole à l'association d'Aide à la Création d'Entreprises de Provence (ACEP 13).

Monsieur TOURRET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

ECO 019-08/02/08 CC - Participation de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole à l'association Club WTC Marseille-Provence.

Monsieur TOURRET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

ECO 020-08/02/08 CC - Participation de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole à l'animation de l'association Cinéma au Soleil.

Monsieur TOURRET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

**ECO 021-08/02/08 CC - Participation de la Communauté Urbaine Marseille
Provence Métropole à l'Institut Méditerranéen pour l'Economie et le Développement
(IMED).**

Monsieur TOURRET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

**ECO 022-08/02/08 CC - Participation de la Communauté Urbaine Marseille
Provence Métropole à l'Association Marseille Innovation.**

Monsieur TOURRET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

**ECO 023-08/02/08 CC - Participation de la Communauté Urbaine Marseille
Provence Métropole à l'Association MedMultimed.**

Monsieur TOURRET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

**ECO 024-08/02/08 CC - Participation de la Communauté Urbaine Marseille
Provence Métropole à l'animation de l'association Riviera Yachting Network.**

Monsieur TOURRET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

**ECO 025-08/02/08 CC - Participation de la Communauté Urbaine Marseille
Provence Métropole à l'action de promotion et d'animation de l'Association Fédération
Régionale de la Relation Client" (F2RC).**

Monsieur TOURRET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

**ECO 026-08/02/08 CC - Participation de la Communauté Urbaine Marseille
Provence Métropole au Forum Mondial de la Mer – BioMarine**

Monsieur TOURRET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

ECO 027-08/02/08 CC - Participation de MPM à l'animation de la Cité Euroméditerranéenne de la Mode.

Monsieur TOURRET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

ECO 028-08/02/08 CC - Subvention de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole à l'association Grand Luminy pour la gestion d'une pépinière biotech.

Monsieur TOURRET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

ECO 029-08/02/08 CC - Réalisation d'une zone d'activités économiques sur le secteur dit des Calanques - Commune de La Ciotat. Approbation de la concession d'aménagement

Monsieur TOURRET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur TIXIER.- Monsieur le Président, chers collègues, je voudrais en cette dernière séance faire passer un message en essayant de prendre un peu de recul malgré les périodes de haute tension électorale.

La SEMIDEP, c'est le rassemblement de différentes collectivités sur des sujets cruciaux : l'emploi dans notre région et la sauvegarde d'une activité multi centenaire. Dans la SEMIDEP, les collectivités de « Droite » à savoir la Communauté Urbaine que j'ai l'honneur de représenter et la Ville de La Ciotat représentée par mon collègue Gavino Briskas, sont minoritaires. Nous sommes minoritaire dans la SEMIDEP. Pourtant, le dernier Conseil d'administration qui s'est tenu il y a quelques jours, à quelques jours des élections, a été comme toujours dans le consensus, dans le respect mutuel. Nous n'avons pas éprouvé le besoin, parce que nous sommes dans la minorité à quelques mois des élections, de changer de comportement.

Trouvez-vous normal que nous ayons un Président qui soit le Maire ou un élu de Port Saint Louis du Rhône, conseiller général communiste qui vienne présider la SEMIDEP ? Cela n'a rien d'évident. Nous aurions pu trouver cela un peu sectaire. Le Président du Conseil Général aurait pu avoir l'élégance, (il n'est pas là) de proposer au Maire de La Ciotat, conseiller général, de présider la SEMIDEP. Il l'aurait fait de façon tout à fait consensuelle lui aussi. Nous l'avons accepté, nous l'avons compris et nous n'avons jamais fait d'opposition systématique, loin de là.

Pourtant à la SEMIDEP, comme toute collectivité, comme tout établissement public, rien n'est parfait. A La Ciotat, nous avons ce que l'on appelait avant le bâtiment d'armement qui est le bâtiment qui entre dans la ville. Lorsque nous sommes sur le port de La Ciotat qui aujourd'hui, vous en conviendrez, a bien changé, il y a encore ce que l'on appelle à La Ciotat « le chancre ». Ceux qui sont habitués à parler marseillais comprendront. C'est encore une friche industrielle en plein port de La Ciotat. Cela n'a pas été prioritaire dans les choix. Plusieurs projets ont échoué. Nous ne nous sommes pas roulés par terre en le dénigrant à quelques semaines des élections et en disant : « vous ne faites pas les efforts ». Nous avons jusqu'au bout été loyaux car c'est l'intérêt général et parce que l'on se retrouvera à travailler ensemble quelques semaines encore.

Moi, j'appréciais cela à la Communauté Urbaine. J'appréciais pendant des années de me retrouver avec des collègues d'autre préférence politique pour travailler de façon utile. Et je déplore, je le dis très sincèrement, que depuis quelques mois, du fait des élections municipales, on soit sorti de cette règle de vie, on soit sorti de cet effort de respect des uns et des autres pour tomber dans l'outrance et la caricature. Je le regrette.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Il faut que M. Tixier lise *La Provence* d'aujourd'hui à la page de Marseille où le Président du Groupe Socialiste au Conseil municipal tient les mêmes propos pour l'avenir, en disant : « *ce sera ensemble que nous ferons tout cela* ». Il aurait alors peut-être mieux valu ne pas me dire qu'il fallait rompre il y a un certain nombre d'années quand c'était difficile.

Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DECHETS – PROPRETE – EAU – ASSAINISSEMENT

DPEA 001-08/02/08 CC - Budget assainissement : Création d' Autorisations de Programme et revalorisation d'Autorisations de Programme existantes dans le cadre du Budget Primitif 2008

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention de Mme Gayda et de MM. Bertrand et Benichou

DPEA 002-08/02/08 CC - Budget Eau - Création d' Autorisation de Programmes et revalorisation d'Autorisations de Programme existantes dans le cadre du Budget Primitif 2008

Monsieur ASSANTE.- Même vote.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention de Mme Gayda et de MM. Bertrand et Benichou

DPEA 003-08/02/08 CC - Travaux sur les ouvrages d'assainissement- Opération annuelles - Affectation de nouvelles Autorisations de Programme

Monsieur ASSANTE.- Même vote.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention de Mme Gayda et de MM. Bertrand et Benichou

DPEA 004-08/02/08 CC - Travaux sur les ouvrages de l'eau potable- Opérations génériques et annuelles. Affectation de nouvelles Autorisations de Programme et revalorisation d'une Autorisation de Programme

Monsieur ASSANTE.- Même vote.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention de Mme Gayda et de MM. Bertrand et Benichou

DPEA 005-08/02/08 CC - Reprise du réseau d'eau potable des boulevards Deloustal et Mermoz - Commune de Saint Victoret - Affectation d'une Autorisation de Programme

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DPEA 006-08/02/08 CC - Reprise du réseau sanitaire des boulevards Deloustal et Mermoz à Saint Victoret - Affectation d'une Autorisation de Programme

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DPEA 007-08/02/08 CC - Desserte sanitaire des Escourtines à Marseille (11ème arrondissement) - Revalorisation d'une Autorisation de Programme

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DPEA 008-08/02/08 CC - Desserte sanitaire des Trois Lucs - Secteur bd de l'Avenir à Marseille (12ème arrondissement) - Affectation d'une Autorisation de Programme

Monsieur ASSANTE.- Ce rapport et le suivant concernent un dossier important qu'il convenait de faire assez rapidement. Ce dossier a suivi un cheminement parallèle avec un dossier du Conseil Général des Bouches-du-Rhône. Si certains s'étonnent qu'il arrive aujourd'hui à l'ordre du jour, c'est parce que le Conseil Général des Bouches-du-Rhône souhaitait que ces rapports arrivent maintenant. C'est la raison pour laquelle nous présentons les nôtres aujourd'hui, puisqu'ils sont complémentaires. Sans le Conseil Général, on ne pouvait pas faire cela et il ne voulait pas le faire jusqu'à présent. Heureusement que les services de M. Peltzer ont fait un travail remarquable puisque ce sont eux qui ont pris à leur charge l'instruction du dossier pour le Conseil Général parce qu'il ne voulait pas regarder ce dossier dans le détail. J'espère qu'ici l'unanimité sera la même que celle de la Commission.

Madame BOET.- Il faudra mettre cette séance dans votre compte de campagne.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DPEA 009-08/02/08 CC - Desserte sanitaire des Trois Lucs - Secteur du Grand Valla à Marseille (12ème arrondissement) - Affectation d'une Autorisation de Programme

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DPEA 010-08/02/08 CC - Desserte sanitaire de la traverse de la Penne à Marseille (11ème arrondissement) - Revalorisation d'une Autorisation de Programme

Monsieur ASSANTE.- Même vote.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DPEA 011-08/02/08 CC - Desserte sanitaire du quartier des Fourniers à Roquefort la Bédoule - Affectation d'une Autorisation de Programme

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DPEA 012-08/02/08 CC - Desserte sanitaire du chemin du Cavaou à Marseille (13ème arrondissement) et à Plan de Cuques - Affectation d'une Autorisation de Programme

Monsieur ASSANTE.- Même vote.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention de Mme Gayda et de MM. Bertrand et Benichou

DPEA 013-08/02/08 CC - Desserte sanitaire des Calanques à Ensues la Redonne - Affectation d'une Autorisation de Programme

Monsieur ASSANTE.- C'est un dossier que vous suivez depuis de nombreuses années. Personne, avant vous Monsieur le Président, n'avait été capable de résoudre les problèmes de dessertes sanitaires d'Ensues-la-Redonne.

(Manifestations dans la salle)

Vous qui aujourd'hui vous élevez contre cela, jamais vous n'aviez pu réaliser ce dossier.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DPEA 014-08/02/08 CC - Instauration de périmètres de protection pour les captages de secours d'eaux destinées à la consommation humaine sur le territoire d'Aubagne - Approbation du dossier d'enquête préalable à la délimitation des

périmètres de protection des captages de secours et de demande d'autorisation de prélèvement d'eau

Monsieur ASSANTE.- Même vote.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DPEA 015-08/02/08 CC - Instauration de périmètres de protection pour les captages d'eaux destinées à la consommation humaine de Marseille Provence Métropole - Approbation du dossier d'enquête préalable à la délimitation des périmètres de protection des captages de la Vallée de Saint Pons sur la commune de Gèmenos et de demande d'autorisation de prélèvement d'eau

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DPEA 016-08/02/08 CC - Instauration de périmètres de protection pour les captages d'eaux destinées à la consommation humaine de Marseille Provence Métropole - Approbation des dossiers d'enquête préalable à la délimitation des périmètres de protection des captages de Coulin sur la commune de Gèmenos et de demande d'autorisation de prélèvement d'eau.

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DPEA 017-08/02/08 CC - Instauration de périmètres de protection pour les captages d'eaux destinées à la consommation humaine de Marseille Provence Métropole - Approbation du dossier d'enquête préalable à la délimitation des périmètres de protection des captages de secours de Saint Joseph sur le territoire de la Commune de Marseille et de demande d'autorisation de prélèvement d'eau

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DPEA 018-08/02/08 CC - Convention d'affermage 00/6121 du service de l'assainissement de Ceyreste - Prolongation de délai - Approbation de l'avenant n°8

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DPEA 019-08/02/08 CC - Convention d'affermage 00/6120 du service de l'eau de Ceyreste - Prolongation de délai - Approbation de l'avenant n°7

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DPEA 020-08/02/08 CC - Acquisition de corbeilles - Approbation de l'Autorisation de Programme

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DPEA 021-08/02/08 CC - Acquisition de conteneurs - Création et affectation de l'Autorisation de Programme

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DPEA 022-08/02/08 CC - Redevance spéciale des plates-formes : création de modalités d'accès complémentaires

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DPEA 023-08/02/08 CC - Déchets d'imprimés - Approbation de la convention avec l'Eco-organisme agréé EcoFolio.

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DPEA 024-08/02/08 CC - Réalisation d'un centre de transfert des déchets ménagers et assimilés sur la zone Est de Marseille Provence Métropole - Création et affectation d'une Autorisation de Programme

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DPEA 025-08/02/08 CC - Association AMORCE - Paiement de la cotisation annuelle

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DPEA 026-08/02/08 CC - Cercle National du Recyclage (CNR) - Paiement de la cotisation annuelle

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DPEA 027-08/02/08 CC - Comité Départemental Bouches-du-Rhône de la Ligue contre le Cancer - Attribution d'une subvention

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DPEA 028-08/02/08 CC - Association ALMA MATER pour la collecte des déchets de soins à risque infectieux des patients hospitalisés à domicile - Attribution d'une subvention

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Permettez-moi de m'arrêter une seconde sur ce rapport. Tous les rapports que nous venons de voir concernent le traitement des déchets et vous voyez que tout ces dossiers que nous venons d'adopter à l'unanimité convergent sur le travail que nous devons faire dans ce domaine.

ALMA MATER, qui est une association basée à La Ciotat, avait été lauréate du Concours *Envie d'Environnement* de la Ville de Marseille. L'idée est de retirer tous les coupants, les piquants des déchets ménagers et par conventionnement avec les pharmaciens, cela a pu se mettre en place. Cette association a maintenant 10 employés. Il s'agissait de personnes en difficulté qui sont maintenant parfaitement réinsérées. Nous avons fait, au travers de cette structure, une exemplarité qui aujourd'hui est regardée dans plusieurs départements de France. Je tenais ce matin à le dire.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DPEA 029-08/02/08 CC - Fourniture de logiciel de gestion de données à titre gratuit - Approbation de la convention avec le Grand Lyon

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DPEA 030-08/02/08 CC - Décision de confier, au Commissariat aux ventes des domaines, l'organisation d'une vente aux enchères d'engins de collecte des déchets et de propriété

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DPEA 031-08/02/08 CC - Réforme d'engins, de poids lourds et de véhicules inférieurs à 3.5 tonnes de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DPEA 032-08/02/08 CC - Approbation de la modification du zonage d'assainissement collectif et non collectif de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur le territoire de la commune de Châteauneuf-les-Martigues.

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DPEA 033-08/02/08 CC – Contrat de délégation du service public d'adduction d'eau potable du Canal de Marseille – Approbation de l'exportation d'eau au bénéfice de la société Aguas de Barcelone

Monsieur ASSANTE.- On nous parle toujours d'exemplarité venant de Barcelone mais sur ce rapport que vous allez voter à l'unanimité, on apporte à Barcelone de l'eau pendant des mois alors qu'elle en manque. L'exemplarité en matière de stockage de l'eau, de traitement de l'eau, de transport de l'eau, d'approvisionnement en eau, c'est à Marseille et à la Société des Eaux de Marseille que nous l'avons. C'est ici que l'exemplarité se fait et non pas à Barcelone car sans notre eau, ils ne pourraient pas vivre comme vous vivez aujourd'hui.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Monsieur BRET.- Pourquoi cette attaque contre Barcelone ?

Monsieur LE PRESIDENT.- Pas contre Barcelone, mais on nous parle sans arrêt de Barcelone, il faut aussi être objectif. M. le Sénateur Bret connaît cela parfaitement. A Barcelone, il y a une commune, mais il y a aussi une « generalita » qui a des moyens financiers considérables et qui peut aussi aider la ville, ce que ne peut pas faire le Conseil Régional de Provence Alpes Côte d'Azur qui n'a pas les moyens. Il a un budget pour 6 départements inférieur à celui du seul Conseil Général des Bouches-du-Rhône dont nous avons beaucoup parlé ce matin.

VOIRIE ET SIGNALISATION

**VOI 001-08/02/08 CC - Tunnel Prado Sud à Marseille (8ème et 10ème arrdts)
- Délégation de service Public - Approbation du choix de délégataire et du contrat de concession de service public.**

Monsieur TALAZAC.- Je tiens à remercier et à associer à ce rapport, le Maire de secteur M. Tian mais aussi et surtout notre collègue Claude Vallette qui porte ce sujet depuis fort longtemps.

Ce tunnel va permettre le désenclavement des quartiers Sud et également la requalification des espaces urbains du premier Prado d'une part et d'autre part de Rabatau avec la suppression de cette passerelle que nous attendons depuis longtemps. Nous

pouvons mettre sur cet espace libéré, des transports en commun en site propre et enfin nous pouvons considérer avec sérénité et amusement ceux qui nous promettent des kilomètres et des kilomètres de tunnel. En attendant, nous, nous les faisons là où ils sont utiles, nous les finançons et nous les intégrons dans un plan cohérent de déplacements.

Madame BOET.- Monsieur Talazac, Monsieur le Président chers collègues, vous avez oublié de remercier le Groupe Eiffage Vinci...

Une voix.- Il y avait longtemps...

Madame BOET.- Mais ce qu'il a de bien avec le Président auquel vous avez rendu un grand hommage (vous avez presque tourné la page, Monsieur Assante), c'est qu'avec vous, on commence avec un tunnel et on finit avec un tunnel. Le problème, c'est que c'est un tunnel à péage, cela aussi vous oubliez de le dire. On est vraiment dans votre logique.

Le deuxième tunnel, c'est quand même vous qui l'avez décidé. Et vous l'avez décidé après avoir fait un tunnel Louis Rège...

Des voix.- Gratuit !

Madame BOET.- ...payé par les Marseillaises et les Marseillais pour se rendre dans le prolongement du tunnel Prado Carénage. La boucle est bouclée. Ce que nous disions ici depuis des années à savoir que l'on faisait un petit bout du tunnel pour pouvoir faire un raccordement à un péage.

Monsieur CHENOZ.- Allez, il faut sortir du tunnel !

Madame BOET.- Oui, Monsieur Chénaz, il faut sortir du tunnel, mais j'espère que Marseille va voir le bout du tunnel. Je ne voudrais pas faire comme votre Président de la République Bling Bling, mais là ce sont les Marseillaises et les Marseillais qui vont payer et notamment celles et ceux qui se déplacent du Nord au Sud car au Sud, nous n'avons pas eu le métro, nous n'avons pas eu le tramway et nous nous retrouvons avec un nouveau tunnel à péage.

Des voix.- La population le demande !

Madame BOET.- La population demande des transports en commun et vous vous en rendez compte le 9 mars prochain, y compris dans le 6/8 et dans le 9/10.

Monsieur LE PRESIDENT.- Pas de menaces ! Sinon faites une liste stricto sensu du Parti Communiste.

Madame BOET.- Je ne suis plus au Parti Communiste depuis le 19 mars de l'année dernière, Monsieur Gaudin.

Monsieur LE PRESIDENT.- Cela m'avait échappé, mais la dialectique est toujours la même.

Madame BOET.- En théorie et dans les discours, l'objectif n°1 est de "*concevoir les transports collectifs d'agglomération en alternative crédible à la voiture*". C'est écrit tel quel sur 20 pages d'objectifs dans le Plan de Déplacements Urbains que vous avez adopté ici même en 2006. Je vous vois acquiescer Monsieur Talazac, c'est très bien.

Mais il n'y a pas que cela d'écrit. Cet objectif est décliné pour maîtriser l'usage de la voiture particulière. "*Réorienter les investissements financiers : certaines créations d'infrastructures routières semblent pertinentes, notamment les voies de contournement*" (et pour bien situer le propos on cite la Rocade L2 qui n'est toujours pas terminée ou le boulevard urbain sud qui va maintenant passer en partenariat public privé).

A ce propos, si M. Teissier est sorti, c'est dommage, mais j'ai été amenée à conduire une délégation de riverains de la U430 que vous avez décidé dans les 150 rapports qui ont été soumis tout à l'heure en Bureau en quelques minutes. Ces riverains ne veulent

pas de cette voie-là et pour nous recevoir à la Mairie de Secteur, il y avait simplement deux collaborateurs sur les 39 élus de votre majorité, Monsieur le Maire, hier après-midi, il n'y avait personne pour recevoir une délégation de 70 personnes.

Je ne sais pas où ils étaient mais c'était fort dommage.

Donc on continue vers la voirie et pour les autres projets on citait : « Il convient de s'interroger sur leur opportunité ». Fin de citation.

Dans la pratique, nous avons aujourd'hui un rapport qui autorise un nouvel aspirateur à voitures au prix fort, puisqu'il coûtera 10 M€ de subvention au contribuable et jusqu'à 4,40 € pour l'utilisateur à destination ou en provenance de la Joliette. Autrement dit un équipement qu'il paiera deux fois comme contribuable et comme usager. C'est comme cela Monsieur le Président que vous entendez lutter contre la baisse du pouvoir d'achat.

En parallèle, nous avons un autre rapport qui distille à dose homéopathique 4 M€ pour l'aménagement de la circulation des bus pour deux lignes, alors que Marseille a besoin d'un remède de cheval en matière de transports en commun. A ce rythme-là, si l'on reste avec vous dans cette Communauté Urbaine, ce n'est qu'en 2011 ou 2012 qu'on aura aménagé les 10 lignes dites structurantes. Et tout ça pour quelle efficacité ?

L'encombrement autour du Rond Point du Prado aura-t-il des chances de régresser ?

Rien n'est moins sûr, quand on offre un double accès autoroutier dans un périmètre aussi restreint que le Rond Point du Prado et le Boulevard Perrier.

Mais ce qui pourrait être gagné à ce niveau-là en matière d'encombrement, ne sera-t-il pas reporté au péage du Tunnel Prado Carénage qui devient un entonnoir entre une autoroute et deux tunnels urbains ?

C'est au regard de cette réalité que votre projet n'est pas cohérent et complètement en contradiction avec votre propre PDU. Car l'essentiel des utilisateurs du TPC provient des autoroutes Est et Littoral. En l'absence de cette voie de contournement L2, ils ne peuvent pas faire autrement. C'est à se demander s'il n'y a pas un lien de cause à effet entre la lenteur du chantier L2 et la rente du TPC. Car au lieu de concentrer l'effort d'investissement vers les transports en commun et vers cette voie de contournement vous le dispersez dans un nouveau tunnel à péage qui aggravera le problème.

Car c'est une règle absolue de la gestion budgétaire : il n'est pas possible de dépenser deux fois les mêmes euros.

Monsieur le Président, cet ouvrage est certainement une très bonne affaire pour le concessionnaire Vinci-Eiffage (seul candidat) par ailleurs actionnaires du tunnel Prado Carénage. Il double la mise bénéficiaire et pour 40 ans. Je me permets de rappeler que sur un chiffre d'affaires l'année dernière de 33 M€, le tunnel Prado Carénage a rapporté 9 M€ de bénéfices.

Mais en dehors d'un effet de requalification du foncier urbain du boulevard Rabatau, il va coûter cher aux Marseillaises et aux Marseillais et surtout aux utilisateurs, sans aucune garantie d'une amélioration des déplacements.

Nous voterons contre.

Monsieur JACQUIER.- Monsieur le Président, chers collègues, c'est notre dernière assemblée et à propos de ce tunnel, je voudrais en profiter pour remercier tous les membres de la Commission des Marchés et tous les membres de la Commission de Délégation de Service Public, qui pendant tout ce mandat, m'ont accompagné. Je dis bien tous les membres, c'est-à-dire aussi bien ceux qui ont été élus par la majorité que celui qui a été élu par l'opposition. Mes remerciements sont égaux pour chacun d'eux. C'est amicalement, sincèrement et chaleureusement que je leur adresse mes remerciements parce que nous avons travaillé dans la plus grande loyauté, sincérité et rectitude, aussi bien

pour les uns que pour les autres. Je dois d'ailleurs vous donner un chiffre qui vous dira quelle a été l'importance du travail qui a été le nôtre puisque entre les décisions prises par la Commission des Marchés et les décisions prises en terme de Marchés à Procédure Adaptée, plus de 2000 décisions ont été prises par notre Commission. Cela a représenté un très grand travail. Sur plus de 2000 décisions prises, il n'y a eu que 14 recours sur lesquels nous n'en avons perdu que 4. (C'était au début du Nouveau Code des Marchés Publics). Ensuite, nous avons gagné tout le reste. C'est donc avec le concours de tous ceux qui sont ici. Je voudrais en profiter pour remercier également Mme Queyrel et tous les services de marchés qui nous ont fort bien préparé les dossiers nous permettant ainsi de bien travailler.

Concernant cette délégation de service public, j'apporterai quelques détails pour compléter ce qui a été dit par Mme Boet qui n'a pas tout dit ou a dit les choses d'une manière incomplète, d'une manière tronquée.

Monsieur LE PRESIDENT.- Ce n'est pas possible !

Monsieur JACQUIER.- Je ne vous surprends pas en disant cela.

Tout d'abord, soyons précis et exact. Ce n'est pas pour 40 ans que le contrat est passé mais pour 46 ans. Il ne va pas coûter que 10 M€ à la Communauté Urbaine puisqu'il va coûter à ceux qui vont le construire plus de 156 M€. On ne va pas construire ce tunnel avec les 10 M€ ou plus exactement les 9 987 000 euros que cela va coûter à la Communauté Urbaine. Pourquoi doit-on participer à hauteur de 9.9 M€ ? C'est pour la déviation des réseaux. Il s'agit des réseaux électriques, des réseaux de distribution d'eau, de gaz etc., tous les réseaux en sous-sol. Ce coût, c'est nous qui allons le prendre en charge, ce qui est normal, et les travaux vont être effectués par le délégataire.

La difficulté que nous avons eue est que deux groupes ont retiré l'appel à candidature. Le premier est le groupement Bouygues SPIE Batignolles qui a déposé sa candidature, mais qui n'a pas rendu d'offre. Le deuxième est le groupement Vinci Concession, Vinci SA et Eiffage. Il n'est pas étranger que ce soit ce groupement qui ait fini par répondre car c'est ce groupement qui a construit et exploite le tunnel Prado Carénage. Il y a eu une certaine logique, il est vrai que cela a permis aussi de simplifier les choses et de rendre une cohésion à l'ensemble qui sera construit et qui viendra se greffer sur l'existant.

Je dois vous dire que la négociation a permis d'améliorer grandement les conditions du marché. De l'avis de tout le monde, nous avons pu obtenir des bonnes conditions sur ce marché puisque nous sommes arrivés à obtenir du futur exploitant que une fois dépassée une certaine rentabilité pour la société de l'exploitation de ce tunnel, elle devra reverser à la Communauté Urbaine l'excédent. Cela veut dire que tôt ou tard, nous allons récupérer ce que nous allons devoir régler au titre de la déviation des réseaux. Je dis ceci pour rectifier le coût tel qu'il a été présenté par Mme Boet.

Enfin, je voudrais également rectifier ce qui a été dit au niveau des tarifs parce que l'on vous a dit que le tarif de l'ensemble, c'est-à-dire si l'on veut prendre les deux tunnels, est de 4.40 euros. C'est vrai pour l'usager occasionnel. Vous ne devez pas oublier de préciser que pour l'abonné, (et il y a en a de plus en plus pour le tunnel Prado Carénage), cela ne va coûter que 3.40 euros de 20 heures à 7 heures ou 3.90 euros de 7 heures à 20 heures. Il y a donc un tarif préférentiel pour les habitants, pour les habitués pour les abonnés, c'est-à-dire pour les Marseillais.

Vous voyez le succès du Prado Carénage. Il a été construit sous l'égide de M. Vigouroux. Nous allons construire, sous l'égide du Président Gaudin, un tunnel qui viendra compléter ce dispositif actuel et qui va donc parfaire la traversée de Marseille dans d'excellentes conditions financières pour tout le monde.

Monsieur BRET.- 6 ans de plus...

Monsieur LE PRESIDENT.- Nous avons fait le tunnel sous la Major et nous l'avons largement payé avec des subventions très minimales du Conseil Général et de la

Région. Pour le tunnel de la Major, MPM a financé 46%, le Conseil Général 10% et il n'y a même rien de la Région. Il y a l'établissement public Euroméditerranée et le FEDER. Cela devrait vous modérer.

Pour le tunnel Saint Charles, qui est très utile puisque ce sont 17 000 véhicules qui l'empruntent par jour, MPM a financé 69 %, le Conseil Général 4%...

(Huées)

... et la Région : 0%...

(Huées)

Et pour le tunnel Louis Rège, le Conseil Général a financé à hauteur de ... zéro euro.

Monsieur BRET.- Ils ont eu raison.

Monsieur LE PRESIDENT.- Ils ont peut-être eu raison, mais allez le dire aux Marseillaises et aux Marseillais !

Monsieur BRET.- Peut-être qu'on aurait pu les investir dans les transports en commun... On aurait pu faire des kilomètres de tramway à la place.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je suis stupéfait parce que vous êtes associés que vous soyez partisan à ce point d'un sectarisme qui n'a pas cessé de se développer au Conseil Général des Bouches-du-Rhône. Et vous même Monsieur Bret qui êtes à mille lieues du communautarisme et du clientélisme, je m'étonne que vous soyez partisan de cela.

Monsieur BRET.- Partisan de quoi ?

Monsieur LE PRESIDENT.- D'être associé avec des gens qui pratiquent cela.

Monsieur GARNIER.- Je suis désolé de reprendre la parole sur ce sujet puisque nous avons déjà parlé de cela le mois dernier. Mme Boet revient sur le sujet, Mme Boet qui est comme on le sait, le catalyseur de tous les égoïsmes et qui utilisent les bonnes vieilles méthodes qui lui sont propre, mais je pense qu'elle a confondu les dizaines, pensant sans doute compter les adhérents du PC de l'époque. Elle a confondu 7 et 70. J'étais à la Mairie de Maison-Blanche et il est vrai que le parc de Maison-Blanche est agréable, il y avait quelques personnes âgées à la terrasse, c'est toujours très agréable en cette saison de prendre le frais, Mme Boet les accompagnait, mais de là à dire qu'il y avait 70 personnes, c'est quand même exagéré.

Pour revenir à la U 430, étant donné la longueur de cette voie, si l'on fait une couverture, étant donné la descente et la montée, il resterait en gros un petit pont à couvrir et il faudrait nous expliquer pourquoi. Il faudrait prendre en considération (et là nous aurions bien plus que 70 personnes) les gens qui sont au-dessus de cette voie et qui n'arrivent plus à bouger. C'est vrai que l'on peut trouver quelques personnes qui sont sur le trajet et qui se sont inquiétées. Mais je rappelle que lors des trois réunions de concertation qui se sont tenues à la Mairie de Maison-Blanche, le conseiller général et candidat de renouveau et d'ouverture sur le secteur n'était jamais présent et qu'une lettre du Député-maire envers le Conseil Général n'a obtenu aucune réponse également.

Financer une couverture, pourquoi pas. Ce sera étudié mais je pense que d'un point de vue technique, ça ne sera pas très utile. Mais que l'on nous dise déjà et que l'on prenne des engagements de couverture au lieu d'amener des gens en villégiature à Maison-Blanche.

Et puis, vous nous dites depuis des années qu'il faut des voies agréables, avec des pistes cyclables. On est tout à fait d'accord avec vous, on se rejoint parfois, mais là nous avons l'occasion de desservir ces quartiers avec une voie où enfin les piétons, les cyclistes, et les utilisateurs de voiture puisque c'est une voie où l'on circulera à très faible vitesse, pourront cohabiter, c'est-à-dire exactement le modèle, l'archétype de la voie urbaine modèle.

Nous avons ce projet-là. Vous étiez à la réunion de concertation. Je répète que le conseiller général candidat n'y était pas. Vous avez vu tout cela donc je suis surpris de vos propos aujourd'hui.

Je pense que nous avons un bon projet qui est voulu par la population du 10^{ème} arrondissement et celle du 9^{ème} et que nous allons le mener au bout.

Je rappelle aussi que dans les tracts qui sont distribués par votre formation, votre conglomérat, (on ne s'est plus comment dire), il est écrit que vous êtes pour la U430, il faudrait savoir quand même.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à la majorité

Vote contre du Groupe Communistes et Partenaires

VOI 002-08/02/08 CC - Création d'Autorisation de Programme et revalorisation d'Autorisation de Programme existantes dans le cadre du Budget Primitif 2008 - Affectation de deux Autorisations de Programme.

Monsieur TALAZAC.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 003-08/02/08 CC - Place Paul Ricard à Marseille (7ème arrdt) - Aménagement et encorbellement - Affectation de l'Autorisation de Programme

Monsieur TALAZAC.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Dieu sait si l'on nous avait reproché la suppression des Flots Bleus. Maintenant, tout le monde trouve cela merveilleux.

VOI 004-08/02/08 CC - L2 EST - Convention d'achèvement des travaux de la Rocade 12ème plan - Affectation de l'Autorisation de Programme.

Monsieur TALAZAC.- Rappelons quand même que M. Gayssot avait bloqué les travaux de 1996 à 2001 et que la L2 Est avait été totalement arrêtée. Pas un mètre ne se faisait et depuis, on récupère le temps perdu.

Monsieur BRET.- Contrevérité ! Amenez la preuve

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Gayssot en était tellement malade, qu'un jour au Sénat, il est venu me le dire.

Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 005-08/02/08 CC - Elargissement du tunnel routier sous la voie ferrée à CARRY LE ROUET - Affectation de l'Autorisation de Programme.

Monsieur TALAZAC.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 006-08/02/08 CC - Voie d'accès à la carrière GONTERO à Châteauneuf les Martigues - Etudes - Affectation d'une Autorisation de Programme

Monsieur TALAZAC.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 007-08/02/08 CC - Aménagement du boulevard Raphel à Saint Victoret - Travaux - Affectation de l'Autorisation de Programme.

Monsieur TALAZAC.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 008-08/02/08 CC - Réhabilitation du tunnel sous le Vieux Port à Marseille (1er arrdt) - Etudes opérationnelles - Revalorisation de l'Autorisation de Programme.

Monsieur TALAZAC.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 009-08/02/08 CC - ROCADE L2 à Marseille - section S08/A50 - Approbation d'une convention pour la poursuite des travaux entre l'Etat, la Région PACA, le Département des Bouches du Rhône et la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Monsieur TALAZAC.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 010-08/02/08 CC - EUROMEDITERRANEE à Marseille (2ème arrdt) - Approbation d'une convention d'occupation temporaire et d'engagement de cession des réservations nécessaires aux accès du parking des "Terrasses du Port" entre FORUMINVEST et la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

RAPPORT RETIRE

VOI 011-08/02/08 CC - Travaux préalables de l'Axe littoral sens Nord/Sud à Marseille (2ème arrdt) - Demande de subvention auprès de l'Union Européenne au titre du FEDER - Objectif 2 - (Programme 2000-2006) - Approbation du plan de financement.

Monsieur TALAZAC.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 012-08/02/08 CC - Axe Littoral sens Nord/Sud à Marseille (2ème arrdt) - Approbation d'une convention pour l'exploitation de la déviation de la circulation de transit avec la Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée (DIRMED).

Monsieur TALAZAC.- Soulignons également que c'est un énorme tunnel gratuit que nous finançons. Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Guérini veut en faire un de 15 kilomètres.

Madame BOET.- Et avec un tramway.

Monsieur LE PRESIDENT.- Et avec quel argent ?

Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 013-08/02/08 CC - Création, affectation et revalorisation d'Autorisation de Programme pour les aménagements, modernisation et grosses réparations des installations de signalisation tricolores ; achat de matériel ; études de circulation

Monsieur TALAZAC.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 014-08/02/08 CC - Fourniture de données de comptage et de cartes d'accès aux zones piétonnes - Actualisation de la tarification

Monsieur TALAZAC.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 015-08/02/08 CC - Exploitation des installations de signalisation lumineuse tricolore du tramway de Marseille - Approbation d'une convention

Monsieur TALAZAC.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 016-08/02/08 CC - Opérations de voirie : Créations et revalorisations d'Autorisations de Programme destinées aux opérations de création, aménagement, entretien et grosses réparations des voies communautaires et de leurs dépendances; achat de matériel et mobilier urbain, signalisation et fonds de concours

Monsieur TALAZAC.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention de Mme Gayda et de MM. Bertrand et Benichou

Monsieur TALAZAC.- Le Président a parfaitement veillé à équilibrer sur toutes les communes les budgets de réalisation de voirie. En fin de mandat nous pouvons nous en féliciter. Je tiens les chiffres à la disposition des Maires qui le souhaitent. La répartition est parfaitement légale, exacte et juste surtout, sans aucune arrière-pensée politique. Nous pouvons être très fier de la façon dont nous avons mené ces opérations de voirie sans regarder la politique. Je suis très fier Monsieur le Président, sous votre autorité, de servir tous les habitants de la Communauté Urbaine quelle que soit la couleur politique de leur Maire.

VOI 017-08/02/08 CC - RD 44g - Aménagement du carrefour avec la traverse de la Salette à Marseille (12ème arrondissement) - Approbation d'une participation financière et affectation de l'Autorisation de Programme

Monsieur TALAZAC.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 018-08/02/08 CC - ANRU Opération Plan d'Aou, Saint-Antoine, la Viste. Aménagement de la trame viaire du plateau de Plan d'Aou à Marseille(15ème arrondissement) - Lancement de l'enquête publique au titre du code de l'environnement

Monsieur TALAZAC.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 019-08/02/08 CC - Aménagement de la Halle Kléber et des abords des écoles à Marseille (3ème arrdt) - Approbation de l'avenant n°1 à la convention tripartite de réalisation et de financement avec l'EPAEM et la Ville de Marseille

Monsieur TALAZAC.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 020-08/02/08 CC - Opération d'Intérêt National Euroméditerranée Zone d'Aménagement Concerté Cité de la Méditerranée - Réalisation d'un Pôle Hospitalier - Engagement d'une procédure de déclassement d'un domaine public routier communautaire.

Monsieur TALAZAC.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 021-08/02/08 CC – Tunnel Prado Carénage à Marseille (10^{ème} arrdt) – Contrat de concession n°90/493 entre la Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage (SMTPC) et la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole – Déclaration d'intention de la création d'un nouveau tarif du Tunnel Prado Carénage

Monsieur TALAZAC.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

TRANSPORTS

TRA 001-08/02/08 CC - Parc de stationnement Vallier à Marseille (4ème arrdt) - Délégation de Service Public - Approbation du choix de délégataire et du contrat de concession de service public

Monsieur MUSELIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur GUIGUI.- Monsieur le Président, chers collègues, ce rapport vient confirmer votre volonté, Monsieur le Président, de répondre à l'attente de nos concitoyens en matière de parking de proximité. Alors en leurs noms, je voudrais vous remercier pour ce nouveau parking de 450 places à Vallier, mais aussi pour celui que nous avons inauguré il y a peu de temps à la Blancarde, tout cela dans le cadre d'une politique globale qui augmentera de 5000 places les besoins en parking de proximité de nos arrondissements, les 4^{ème} et 5^{ème}.

Et puis, il y a aussi, entre autre, celui de la rue de la République, cette rue qui, revêtue d'une nouvelle robe a fait l'admiration non seulement des Marseillais, mais aussi des touristes qui ne peuvent que constater cette évolution positive.

Monsieur le Président, c'est l'épreuve de vérité et tout se passe comme nous l'avons prévu. Oui, on nous a beaucoup reproché de mettre la charrue avant les bœufs, mais la critique est aisée. Quand il faut trouver les financements nécessaires dans le privé, il faut aussi que les garanties d'utilisation soient réunies pour envisager la réalisation de ces investissements. Pour revenir au parking Vallier, objet de ce rapport, nous avons éliminé toutes les critiques, particulièrement la préservation du jardin d'enfants. Aucun arbre ne sera abattu. Le complexe sportif, quant à lui, ne sera pas réduit et bien au contraire, il sera rénové. Et enfin, une réalisation paysagère des façades offrira aux résidents une vue fort agréable dont je pourrai d'ailleurs profiter tous les jours puisque j'habite juste en face du stade Vallier.

Avant de terminer, il faut aussi souligner bien sûr que les tarifs préférentiels seront accordés aux riverains au prix de 87 euros par mois, ce qui est plus que raisonnable par rapport aux prix pratiqués dans les autres garages du quartier. Donc, encore une fois, Monsieur le Président, merci.

Monsieur LE PRESIDENT.- Avant que M. Jacquier n'intervienne, allez-y Madame.

Madame LEDRET-DUTOIT.- Mme Ledret-Dutoit, Monsieur le Président.

Monsieur LE PRESIDENT.- C'est l'époque des mariages. Nous vous félicitons encore. Heureusement que vous ne vous appelez pas Carla.

(Rires)

Madame LEDRET.- Excusez-moi de le dire aussi directement, Monsieur le Président, mais dans cette affaire du parking Vallier - *"vous avez tout faux !"*

En 2003 vous lancez un projet de parking en sous-sol et en délégation de service public, pour assurer totalement le financement.

En 2006, alors qu'il y a urgence pour les résidents avec le chantier tramway, vous annulez le projet en sous-sol, vous le réduisez de 320 places et vous le transformez en silo de trois étages, en lieu et place des terrains de basket-ball et en empiétant sur un espace vert, quoi qu'en dise M. Guigui.

Et aujourd'hui, vous nous proposez un contrat de concession de 40 ans, financé à 43% par Marseille Provence Métropole, donc le contribuable, pour un tarif résidant de 95 € par mois.

On nous dit que la végétation menacée y trouvera son compte. Très bien.

Mais le basket-ball lui disparaît purement et simplement, sauf à réduire l'espace des autres activités sportives. Car, soyons sérieux, on n'a toujours pas inventé les terrains de sport pliables sur le mode des canapés ou les terrains de sports virtuels sur le mode d'un film de *"Star Wars"*.

Les jeunes sportifs apprécieront.

Et les résidents ne sont pas mieux lotis dans l'affaire. Car, je le redis, habiter Marseille devient un luxe.

Vous aviez pourtant dit, ici même en 2001, Monsieur le Président, que vous entendiez – je vous cite – *"mener une politique active pour la réduction des inégalités entre nos 18 communes et accroître l'effort d'équipements sans que cela ne s'accompagne d'aucun impôt nouveau pour les habitants"*.

Sept ans après, les Marseillais comme les habitants des 18 autres communes s'acquittent depuis trois ans d'un impôt communautaire nouveau. Mais à la différence des autres communes, les Marseillais ont les parkings résidents les plus chers de MPM : 95€/mois pour un habitant de Blancarde, Vallier ou Chave contre 43€/mois pour un habitant de Cassis.

Qu'est ce qui justifie cette différence de tarifs ?

Certainement pas la différence de revenus des ménages des 4^e et 5^e arrondissements, très largement en dessous de la moyenne Cassidaine ; ni le prix du foncier, quand on connaît les prix pratiqués chez nos voisins.

Nous avons émis des réserves dès le début, sur le caractère compatible entre une réponse sociale envers les résidents et le recours au privé, d'abord soucieux d'une rentabilité à court terme. Elles se vérifient malheureusement au-delà de ce qu'on pouvait imaginer, puisque nos concitoyens paieront l'addition trois fois : comme sportif, comme contribuable et comme usager.

Réduire l'espace dédié au stationnement des voitures sur la voie publique en construisant des parkings de proximité est une idée que nous soutenons. Mais à ce prix là et sur un espace public, il y avait mieux à faire en matière de projet, que de délivrer une rente de 40 ans à un groupement privé.

C'est pour ces raisons que nous ne voterons pas ce contrat de concession.

Monsieur MARI.- Monsieur le Président, chers collègues, plus de 4 ans après avoir engagé cette opération, nous votons aujourd'hui la réalisation du parc de stationnement Vallier. On peut dire que ce projet aura changé du tout au tout : à l'origine, il s'agissait d'un parc de 780 places en souterrain ; à la conclusion, il ne s'agit plus que de 450 places en silo.

Et ces 450 places seront au mieux livrées en septembre 2009 soit au final, l'équivalent d'une mandature pour aboutir à ce parc de stationnement en silo.

Vous allez nous dire dans un instant que cet équipement sera différent du tristement célèbre parc de stationnement Shell qui occupait le cours d'Estienne d'Orves. Vous ajouterez qu'ailleurs en France, on continue à faire des parcs en silo. Mais, je ne sais pas si ces arguments vont réellement convaincre les habitants de ce secteur.

Pour l'instant, quoi qu'en dise M. Guigui, un bout d'espace vert va être supprimé et 3 terrains de basket qui sont peut-être sous-utilisés aujourd'hui mais ils vont être aussi supprimés.

Mais ces espaces publics ont le mérite d'exister. Et, dans le 4^{ème} arrondissement, l'espace public est rare, le foncier est cher.

Pourquoi avoir abandonné le premier projet en souterrain ? Est-ce vraiment un bon choix que de faire disparaître l'espace public au profit d'un parc de stationnement en silo ?

J'ai récupéré les propos que vous aviez tenus le 22 mai 2006 Monsieur Muselier lors du vote de la troisième version du projet :

Je vous cite : « *Pour moi faire un parking en silo est une vraie victoire. Car depuis 10 ans, ici ou en Commission, je dis qu'il faut des parkings en silo... un parking (...) en silo coûte 40% moins cher qu'un parking enterré* ».

Il ne s'agit donc que d'une question financière. Et dans ce projet c'est la seule question qui compte.

Pourtant, si faire ce parc en silo était réellement une victoire, pourquoi les autres opérations de construction de parcs de stationnement à Marseille ne sont pas réalisées également en silo ?

Pour preuve la procédure lancée par la Communauté Urbaine en juin 2007 pour faire un parc de stationnement souterrain au J4.

Mais c'est aussi le parking Tasso qui vient de faire l'objet d'une délibération au dernier Conseil municipal de Marseille. Le parc Tasso sera souterrain afin justement de pouvoir reconstituer le stade et la maison des sports existants. Bien sûr, pendant les travaux, il faudra toujours trouver des solutions d'attente afin de maintenir la pratique sportive. Mais que représentent quelques mois d'attente pour un aménagement qui va durer au moins 75 ans.

J'ajoute que le surcoût que représente la réalisation d'un parc en souterrain est dérisoire lorsque l'on se projette sur une aussi longue période.

Préserver l'espace public et accroître les équipements publics représente un coût qu'il faut assumer au nom de l'intérêt général des habitants du 4^{ème} arrondissement comme dans toute la Communauté Urbaine.

En conclusion, je dirai que la politique des parcs de stationnement en silo n'a pas fait long feu. Les habitants du 4^{ème} arrondissement auront le triste privilège d'avoir le seul parc en Silo de Marseille.

Notre Groupe votera contre ce projet de délibération.

Monsieur JACQUIER.- Monsieur le Président, chers collègues, ce débat me paraît un peu décalé car la décision de faire ce parking en silo ne date pas d'aujourd'hui. La décision a été prise le jour où l'on s'est rendu compte que ce à quoi l'on avait initialement pensé n'était pas financièrement raisonnable. Lorsqu'on s'est rendu compte que faire 750 places de parking en souterrain à Vallier aboutissait à des chiffres ahurissants et qu'il n'y avait pas d'autres solutions que les chiffres qui nous étaient donnés, nous avons tous convenu qu'il fallait peut-être revoir la conception même de ce parking, revoir le nombre de places et la situation géographique, c'est-à-dire en silo et non plus en souterrain.

Dire qu'on ne comprend pas pourquoi on ne fait pas comme ailleurs est un raisonnement un peu simpliste car il est évident qu'à chaque lieu, à chaque site, le problème se pose différemment. A tel endroit parce que le terrain le permettra, parce que la surface le permettra, parce que la situation ou le lieu sera approprié, il vaudra mieux faire un souterrain et non pas un silo. Là, il se trouve que le silo était techniquement la bonne solution pour toutes ces raisons-là.

Lorsqu'on dit : « *On espère que ce ne sera pas comme le parking Shell du Cours d'Estienne D'Orves* » et lorsqu'on dit : « *regardez à Cassis, c'est 45 euros* ». Justement,

prenez l'exemple du parking de Cassis, le parking du port, qui est un parking en silo. C'est un parking qui, architecturalement parlant, est une vraie réussite. Ce n'est pas parce que l'on fait du silo que l'on fait du mauvais parking ou de la laideur pour l'environnement.

Pour les projets architecturaux, et c'est l'objet de mon intervention, nous avons pu avoir une concurrence entre deux vrais bons candidats, le groupement Vinci Park qui connaît la question et le groupe Fayat qui a pris possession de Bec Frères et qui est l'offre que l'on vous propose de retenir aujourd'hui. De longues discussions ont eu lieu. Avec ces deux groupes, la concurrence a véritablement joué et on a pu arriver à des solutions techniques, architecturales et financières qui, je le dis aujourd'hui très clairement et très officiellement, seront une vraie réussite. Nous allons avoir un parking que l'on pourra citer en exemple, ce sera celui de Vallier.

Les chiffres qui ont été donnés ne sont malheureusement pas les bons chiffres. On vous a dit 95 euros, c'est 87.5 euros. Il y a encore une marge évidente. On ne vous a pas dit non plus qu'il y aura un certain nombre de places qui seront mis en amodiation pour 75 ans. On pourra acheter un droit d'occupation pour 75 ans. Cet achat par voie d'amodiation coûtera 18 000 euros. Lorsque vous commuez avec l'achat d'un parking, nous sommes dans les cordes, je dirai même mieux, avoir pour 75 ans une place de parking à 18 000 euros, ce n'est pas cher lorsqu'on connaît les prix des places à Marseille et dans cet environnement-là.

Dire ensuite que cela va devenir une ville de riches, un parking de riches, ce sont des propos auxquels il est difficile de répondre car ce sont plus des propos que l'on tient à un mois d'une élection plutôt que des propos raisonnés et basés sur des données techniques. Et sur le plan technique, je peux vous dire que cette négociation a été une vraie réussite et je dirai même que si je devais retenir une bonne négociation en matière de parking, je retiendrais surtout celle du parking Vallier.

(Applaudissements)

Monsieur MUSELIER.- Monsieur le Président, je me permettrai de rebondir sur ce sujet pour bien poser les choses par rapport aux arguments mensongers et à l'entreprise de démolition permanente de l'opposition qu'elle soit en campagne ou dans cet hémicycle. Nous avons en permanence des discours négatifs, des discours anti-marseillais, des discours injustes. En fait, le rideau se lève, les masques tombent et on réalise, notamment sur ce dossier par exemple, à quel point notre opposition est inconséquente. On a répondu au Groupe Socialiste et au Groupe Communiste en Commission, je veux bien que ne soient pas présents Mme Ledret-Dutoit et M. Mari, mais on aurait pu espérer que leurs représentants leur expliquent à quel point c'était végétalisé, à quel point l'espace public était respecté, que le plateau sportif était là. Comme ils ne nous croyaient pas, nous avons ressorti une nouvelle fois les plans pour montrer la réalisation du dossier. Vous n'étiez pas là, vous étiez ailleurs, vous n'étiez nulle part, je ne sais pas, en tout cas, l'information ne vous a pas été transmise. Mais je peux vous dire, puisque c'est mon secteur et compte tenu du fait que nous nous présentons là-bas, que nous faisons très attention à tout cela. Permettez-moi de vous dire à quel point M. Bruno Gilles a suivi cela de très près. Madame Ledret, vous n'avez pas dû le suivre suffisamment puisque vous avez reculé dans le projet abyssal du tableau numérique du 4/5 et je le regrette parce que vous étiez une bonne élue de l'opposition et je suis tout à fait déçu pour vous, mais c'est comme ça, c'est la vie.

On ressort des propos qui sont, comme toujours, doctrinaux. Oui, je suis pour le parking silo. Pourquoi ? Je ne suis pas pour les parkings silo partout de façon systématique, comme vous dites « *je veux du métro partout* », « *je veux des tunnels partout* ». Je pense qu'il y a des endroits où il faut des parkings silo, d'autres endroits où il ne faut pas de parking, d'autres où il faut s'adapter à la topologie du terrain.

Il est sûr qu'en ce qui concerne l'espace Vallier, c'est un espace très difficile. L'ensemble des 5000 places de parking que nous mettons sur l'ensemble du territoire est toujours fondamentalement différent. On ne traite pas de la même manière Blancarde, que Conception. On ne traite pas de la même façon Chave où vous avez l'espace du tramway

que l'on récupère. On ne traite pas de la même manière l'espace Vallier où il y a un espace de vie. On n'est pas stupide, comme vous avez l'air de le croire, en tout cas, vous dites en permanence : « *vous ne voulez que du silo !* ». Non, nous ne voulons pas que du silo. On veut trouver la meilleure solution adaptée, la moins chère possible.

Il est bien évident que si vous prenez en permanence la référence du silo de la place Thiers, bien entendu c'est une aberration. Mais quand vous regardez les constructions, vous voyez bien qu'une même maison construite par un architecte différent n'a rien à voir. Vous pouvez faire des parkings esthétiques, à haute qualité environnementale. Vous pouvez être intelligent et pas toujours doctrinaire.

La réalité de tout cela, c'est que lorsqu'on voit sur ce dossier, le nombre de freins que nous avons pu avoir sur la totalité de notre action à la Ville de Marseille ou à la Communauté Urbaine, finalement, on se dit que nous avons eu des contraintes administratives, c'est normal, nous respectons la loi. Nous n'avons jamais été condamnés pour le non respect des lois. Nous avons des contraintes politiques, c'est normal nous respectons la démocratie. Nous débattons avec des avis parfois divergents. Mais nous avons là une contrainte financière que nous découvrons au fur et à mesure. Et les masquent tombent.

Car lorsque je découvre dans le programme de notre adversaire qu'il y a 130 M€ qui seront payés par les impôts des Marseillais, et qu'on nous explique qu'il va nous les donner que si l'on est d'accord avec lui, qu'est-ce que cela veut dire ? C'est un délit de démocratie. Il y a des enceintes politiques. On gagne l'État, on gagne l'Assemblée Nationale, on gagne la Région, on gagne le Département, on gagne la Ville et on gagne Marseille. Et c'est le peuple de France, le peuple des circonscriptions, le peuple de Marseille qui s'exprime. A partir de là, les élus qui émanent du peuple sont ceux qui décident et les autres élus des autres institutions viennent contribuer dans le débat démocratique. Mais il ne faut pas qu'ils nous prennent en otage. Où a-t-on vu cela ? Je ne l'accepte pas. J'ai bien entendu que pendant quelques années, ces dernières années, près de 130 M€ ont été confisqués aux Marseillais et cela, je ne l'accepte pas.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à la majorité

Vote contre du Groupe Socialiste, Vert, Radical, Citoyen et Apparenté

Vote contre du Groupe Communistes et Partenaires

TRA 002-08/02/08 CC - EUROMEDITERRANEE - Parc de stationnement République à Marseille (2ème arrdt) - Bassin d'orage - Travaux - Affectation de la revalorisation d'une Autorisation de Programme.

Monsieur MUSELIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

TRA 003-08/02/08 CC - EUROMEDITERRANEE - Réalisation du parc de stationnement Arvieux à Marseille (2ème arrdt) - Affectation de revalorisation de l'Autorisation de Programme

Monsieur MUSELIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

TRA 004-08/02/08 CC - EUROMEDITERRANEE - Réalisation du parc de stationnement Arvieux à Marseille (2ème arrdt) - Convention de partenariat et de financement n°04/182 entre l'EPAEM et la Communauté urbaine - Approbation de l'avenant n°2

Monsieur MUSELIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

TRA 005-08/02/08 CC - Etudes et travaux sur les parkings relais de Marseille - Affectation d'une Autorisation de programme

Monsieur MUSELIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

TRA 006-08/02/08 CC - Aménagement de la voirie et équipement de transports en commun (opération I677301) - Approbation de la revalorisation de l'autorisation de programme

Monsieur MUSELIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

TRA 007-08/02/08 CC - Travaux d'amélioration de la circulation des bus - Phase 2 approbation de la revalorisation d'une autorisation de programme.

Monsieur MUSELIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

TRA 008-08/02/08 CC - Amélioration de performance de 10 lignes structurantes du réseau de bus RTM à Marseille - Approbation et affectation d'une autorisation de programme seconde tranche 2008-2010 lignes 26 et 34 RTM

Monsieur MUSELIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur ALLOUCH.- Monsieur le Président, chers collègues, quelqu'un qui se contenterait de constater l'évolution de la subvention d'investissement à la RTM entre 2007 et 2008 pourrait réellement croire que nous allons permettre à la RTM d'investir plus.

En apparence, la subvention a plus que doublé.

Mais, en apparence seulement, Monsieur le Président. La réalité est tout autre, la RTM n'aura pas un centime de plus à investir. L'augmentation n'est que le fruit d'une usine à gaz comptable que nous avons contesté et que nous contestons toujours.

Monsieur le Président, en décembre dernier, vous aviez évoqué la possibilité d'obtenir pour aujourd'hui l'accord écrit du TPG sur le dispositif en cause. Question : L'avez obtenu ?

Au-delà de cette question technique, Monsieur le Président, le fond du problème reste que nous n'investissons pas assez dans les transports collectifs à Marseille. Comment demander aux habitants de Marseille et de l'agglomération d'abandonner leur voiture sans avoir, au préalable, mis en place un système de transports en commun qui réponde à leurs attentes : un grand réseau, interconnecté, rapide et confortable ?

Cela dit le métro, ouvert sur de grandes plages horaires et donc tard en soirée, même un jour de semaine, est une bonne décision que nous réclamons depuis des années au Conseil d'administratif de la RTM ou ici.

Je suis heureux pour nos concitoyens que vous ayez repris la proposition de Jean-Noël Guérini sur ce point, même si ce n'est qu'en partie. Mais c'est déjà un premier pas dans la bonne direction. Cela fait 13 ans que l'on réclame le métro ouvert jusqu'à minuit. 13 ans.

Monsieur LE PRESIDENT.- Vous arrivez à peine, vous n'avez pas entendu les explications que j'ai données tout à l'heure, il va falloir que je recommence ?

Monsieur ALLOUCH.- Reste à passer aux actes.

Les actes, parlons-en justement.

Nous allons voter dans quelques instants la réalisation de deux nouvelles lignes de bus dites « structurantes », c'est-à-dire la réalisation pour l'essentiel, d'aménagements de la voirie pour accroître la vitesse de circulation des bus. Il s'agit des lignes 26 et 34 et pour un montant de plus de 4 M€.

Je dis deux nouvelles car l'année dernière nous avons déjà voté pour deux lignes. Les 23 et 45. Elles n'ont pas été réalisées. Cette opération coûtait 3 M€. Nous n'en avons pas dépensé un seul centime !

Il y a vraiment de quoi s'interroger lorsque l'on sait ce que l'augmentation d'un kilomètre/heure de la vitesse d'exploitation des bus, ferait gagner à la RTM : 6 M€ par an.

Que de temps perdu dans les embouteillages pour les usagers des bus, que d'argent public mal employé. Ce n'est pas tout de dire que la voie publique sera mieux répartie entre les différents usagers. Il faut le faire.

Tout était prévu dans votre Plan de Déplacements Urbains de Marseille dès 2000, réaffirmé même dans celui que nous avons voté en février 2006 et j'ai bien peur que vous nous réclamiez du temps encore pour le mettre en oeuvre.

Monsieur le Président, contrairement à ce que vous dites, les transports en commun ne sont pas votre priorité.

(Manifestations dans la salle)

Et ce n'est pas ceux qui ne sont jamais là et qui ne sont pas au Conseil d'administration de la RTM qui nous feront la leçon.

Cette question des lignes de bus structurantes en est la preuve. Il vous manque une véritable volonté politique. Une volonté de développer les alternatives à l'usage de la voiture

Bien sûr Monsieur le Président, je vous le dis de façon tout à fait courtoise, nous voterons contre cette délibération car elle ne permet pas, et je suis moi, un usager de la RTM et je suis amoureux de cette régie des transports marseillais, j'y travaille, j'y suis assidu, je connais les problèmes et les problématiques de cet outil, je vous le dis, nous n'avons pas les moyens financiers nécessaires pour investir sur son réseau.

Je vous remercie de votre attention.

Monsieur DUTOIT.- Monsieur le Président, vous comprendrez que je partage les propos tenus par mon ami et collègue Francis Allouch concernant votre volonté politique de ne pas tout faire pour développer les transports en commun dans la Ville de Marseille.

Question historique, Monsieur le Président, permettez-moi cette parenthèse : en 1995, en 2001, les Communistes s'étaient retrouvés, avec les Socialistes, les Verts, les Radicaux, les forces citoyennes largement ouvertes à la société civile, sur les mêmes listes donc de ce point de vue, il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Il y avait même en 1977 quelqu'un qui s'appelait M. Rocca-Serra sur nos listes. Donc, vous voyez que de ce point de vue, la question de l'ouverture n'est pas neuve. Ne vous inquiétez pas en ce qui concerne les Communistes, ils seront bien dans leurs baskets pour mener la campagne des municipales. Je ferme la parenthèse.

S'agissant de la question des transports collectifs, M. Muselier et vous-même Monsieur le Président comme Maire de Marseille n'avez eu de cesse de dire depuis quelques temps que vous offriez généreusement le prolongement du tramway jusqu'à Saint Antoine si le Maire de secteur faisait une proposition de tracé pour monter jusqu'à Saint Antoine. Je crois avoir dévoilé publiquement que ce n'est pas la question du tracé qui bloquait votre projet, mais tout simplement le fait, M. Muselier l'a d'ailleurs dit ici même dans cette enceinte à la Communauté Urbaine, qu'il n'y avait pas les euros nécessaires pour financer le tramway jusqu'à Saint Antoine. Je le crois volontiers puisque l'Etat n'a pas donné les subventions qu'il aurait pu donner parce que le projet de MPM ne montait pas jusqu'à Saint Antoine justement. On peut reprendre les travaux de notre assemblée et les propos de M. Muselier, je crois que c'était au mois de novembre qu'il avait dit ces choses.

Mais je dois vous le dire aujourd'hui M. Muselier et M. le Président, je pense qu'il faut effectivement, et c'est dans votre projet, prolonger le métro jusqu'au boulevard Oddo. Je partage tout à fait cette opinion. Il faut également que le tramway puisse y arriver pour permettre une accessibilité ou en tout cas une jonction entre les différents modes de transports collectifs. J'ajoute concernant le rapport qu'il est nécessaire de ce point de vue de réfléchir aux lignes de bus structurantes en fonction de ces lignes de métro ou de tramway.

Je vais faire une proposition de tracé et je crois que la proposition faite du métro jusqu'à Septèmes-les-Vallons ira dans ce sens, en tout cas, c'est mon opinion. Il y a une solution pour que le métro qui arrivera jusqu'au boulevard Oddo monte jusqu'à Saint Antoine et jusqu'à Septèmes-les-Vallons (des parkings relais sont d'ailleurs en cours de réalisation à Septèmes-les-Vallons), c'est en suivant tout simplement le vallon des Aygalades. De ce point de vue, je crois que là aussi avec le projet proposé par la Gauche et M. Guérini, nous serons largement capable de prolonger le métro jusqu'à Septèmes-les-Vallons. En n'utilisant pas forcément le souterrain, mais en suivant le vallon, on pourra le faire en grande partie en surface.

(Applaudissements)

Monsieur ROCCA-SERRA.- Monsieur le Président, puisque M. Dutoit fait de l'histoire, de 1977 à 1995, qui a géré les transports en commun de la Ville de Marseille Monsieur Dutoit ? Ce n'était pas les Communistes ? Ce n'était pas M. Estriard, ce n'était pas M. Tassi et ensuite, ce n'était pas M. Manivet ? Alors revoyez vos dossiers et voyez ce que vous avez fait jusqu'en 1995 : rien ou en tout cas, peu de choses. Ne me chatouillez pas trop sur ce sujet.

(Applaudissements)

Des voix.- Et Rocca-Serra, où est-ce qu'il était ?

Monsieur ROCCA-SERRA.- Ne m'interpellez pas comme cela s'il vous plait ! Appelez-moi Monsieur et attendez que l'on vous donne la parole.

Quant à M. Allouch que j'aime bien et que j'aime beaucoup sur le plan personnel, je n'ai pas envie qu'il dise qu'il m'aime parce que s'il m'aime comme il aime la RTM... Pour les transports en commun et tous les projets (prolongement du métro, le tramway) combien avez-vous donné ? 3%, c'est une misère. C'est honteux vis-à-vis des Marseillais d'avoir donné 3% ! Combien avez-vous acheté de bus ? Quand je suis arrivé en 1995, je suis allé voir le Président du Conseil Général. Je lui ai demandé de nous offrir quelques bus, car le précédent en avait offert 100 Monsieur ! Zéro bus, vous n'avez pas offert aux Marseillais et aux usagers des transports en commun le moindre bus. C'est une honte !

(Huées)

Vous voulez ouvrir le métro jusqu'à 23 heures. Et pourquoi pas 24 et 25 ? Combien donnez-vous sur les 134 M€ dont a besoin la RTM ? Zéro euro. S'il vous plait ne nous donnez pas de leçons en matière de transports en commun.

En ce qui concerne la RTM, vous dites que le budget n'augmente pas. Oui parce que depuis deux ans, la RTM fonctionne mieux, parce que depuis deux ans, la productivité s'est améliorée, parce que depuis deux ans, comme par hasard, il n'y a pas de grève donc cela marche mieux, les gens reprennent les transports en commun, on a des recettes plus intéressantes. Pourquoi cela ? Parce que justement nous avons fait des investissements très importants dans les bus. Nous les avons presque tous changés, ainsi que les escaliers mécaniques des métros et autre. Le budget est équilibré. Le réseau intégré avec le bus, le métro et le tramway et le redéploiement dont vous ne parlez pas beaucoup mais qui a nécessité un travail extraordinaire de concertation et de réflexion et d'exécution fonctionne mieux parce que l'ensemble fonctionne mieux. Le trafic a augmenté de 6, 8%.

Aujourd'hui, il y a une RTM qui est rassérénée, qui est apaisée, qui est réhabilitée et qui a les moyens de faire un bon transport en commun dans la Ville de Marseille. Mais très sincèrement, si vous aimiez un peu les Marseillais, si vous aimiez la RTM, vous donneriez des subventions plus subséquentes que celles que vous donnez à présent, c'est-à-dire zéro euro.

(Applaudissements)

Monsieur MUSELIER.- Je voudrais parler du trajet et remettre M. Dutoit devant ses responsabilités. En ce qui concerne le trajet du tramway validé, entériné, financé, nous n'avons jamais voulu le faire monter à Saint Antoine non pas pour un problème financier mais simplement pour un problème de respect de la population et des élus de ce secteur. Car nous avons, sur tout le reste du parcours, trouvé des solutions avec les élus locaux et les populations. Cela a été très difficile, nous n'avons jamais trouvé de solution, nous n'avons jamais eu de soutien, d'aide ou de réponse de votre part Monsieur Dutoit en ce qui concerne la desserte de Saint Antoine.

Monsieur DUTOIT.- Vous l'avez aujourd'hui !

Monsieur MUSELIER.- Non, nous ne l'avons toujours pas parce que vous ne répondez pas. Vous dites que nous n'avons pas les moyens financiers. Je n'ai jamais dit que nous n'avons pas les moyens financiers et vous n'avez jamais donné la réponse sur le trajet. Vous avez toujours refusé de donner une réponse. Et quand vous avez fait votre travail avec M. Susini pour savoir où il fallait passer, vous avez dit « *finalement, il faut concerter la population* ». Oui, nous concertons la population de toute façon, mais vous n'avez jamais donné votre aval sur aucun dossier. Vous avez fui lâchement.

Et maintenant que vous êtes marié avec M. Guérini, vous nous dites : « *Vallon des Aygalades* ». Le vallon des Aygalades, c'était un vrai dossier sur lequel nous avons beaucoup discuté ensemble lorsque nous n'étions pas dans le combat politique mais dans l'optique de la meilleure desserte potentielle d'une population qu'il faut désenclaver.

Combien y a-t-il d'habitants au vallon des Aygalades ? Pour monter du bas du vallon des Aygalades jusqu'à la route nationale de Saint Antoine, quel dénivelé y a-t-il ?

Vous le savez, c'est inaccessible, il faut faire des escalators tout le long. Personne n'habite au vallon des Aygalades si ce n'est quelques entreprises qui sont en train de survivre. C'est la raison pour laquelle il n'y a aucune raison majeure de faire passer le tramway ou le métro par le vallon des Aygalades car il n'y a pas d'habitants.

Quand vous faites monter le métro à Saint Antoine, je regarde avec beaucoup d'intérêt les dessertes que vous proposez. Vous le poussez jusqu'au boulevard Oddo. Très bien c'est nous qui l'avons proposé puisque les rails y vont déjà. Il n'y a simplement qu'une station à faire. Au moins, cela ne coûte pas très cher. Ensuite pour le vallon des Aygalades, comment faites-vous monter le métro? En souterrain? Ensuite, quand vous arrivez à Saint Antoine, est-ce que vous poursuivez jusqu'à Septèmes-les-Vallons ou pas? Desservez-vous ensuite l'hôpital Nord ou pas? On ne parle jamais de l'hôpital Nord. Mais lorsque nous discutons avec M. Molino, qui est le Maire de Septèmes-les-Vallons, il nous dit qu'il veut le métro. Je ne vous dirai pas ce qu'il me dit en off car il est contre ce que vous proposez. En tant que responsable politique et Maire de Septèmes-les-Vallons, vous ne le voyez jamais se positionner sur le métro ou le tramway. En revanche, il parle de la desserte de l'hôpital Nord, de la desserte de Septèmes-les-Vallons.

Ensuite, j'entends dire que l'on fait un tramway qui double le métro. Faux! Nous avons fait des pôles logistiques qui nous permettent d'avoir des croisements sur le réseau à 4 endroits, ce qui fait moins de deux kilomètres de ligne avec des points de convergence.

Avec les moyens financiers qui ont été engagés par l'Etat, par la Région, par le Département, par la Ville de Marseille, par la Communauté Urbaine, on fait en sorte qu'il y ait un doublement des lignes de train entre Aix et Marseille. Il y a quatre nouvelles gares entre Saint Charles, Sainte Marthe, Picon Busserine et Saint Antoine. Il y aura donc 4 nouvelles gares pour monter. Il y aura un TER, (si vous êtes capable de le faire fonctionner avec la Région) qui devrait passer tous les quarts d'heure pour desservir l'ensemble de ces territoires. Et vous souhaitez installer un métro à côté! Si ce n'est pas un doublon, à 150 M€ du kilomètre, sans parler des frais supplémentaires pour la SNCF... les bras m'en tombent car c'est la totalité de la distance.

Vous êtes en permanence en incohérence totale sur l'organisation structurelle, sur la desserte de la ville, sur l'aide aux Marseillais et en incohérence totale sur les modalités de financement. A un moment ou à un autre, je pense fondamentalement que les Marseillais vont le sentir et s'en rendre compte.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Allouch, vous ne me faites pas refaire mes explications, je les ai déjà dites ce matin.

Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

TRA 009-08/02/08 CC - Mise en sécurité des points d'arrêts des réseaux de transports urbains interurbains et des lignes de transports scolaires - Affectation d'une autorisation de programme

Monsieur MUSELIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

TRA 010-08/02/08 CC - Travaux dans des parkings de compétence communautaire - Création et affectation d'une Autorisation de Programme

Monsieur MUSELIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

TRA 011-08/02/08 CC - Réaménagement de la gare et réalisation d'une passerelle et d'un parking à Sausset-les-Pins - Annulation de l'autorisation de programme 2006/00074 et revalorisation de l'autorisation de programme 2003/00229

Monsieur MUSELIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

TRA 012-08/02/08 CC - Convention de gestion entre la commune de Carry-le-Rouet et MPM relative à la gestion du parking du Rouet à Carry - Approbation de l'avenant

Monsieur MUSELIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

TRA 013-08/02/08 CC - Transports scolaires - Communes de Gignac-la-Nerthe et Saint-Victoret - Convention avec le SMITEEB relative aux services réservés scolaires et au reversement de la Dotation Globale Décentralisée - Approbation de l'avenant 1 concernant la durée de la dite convention et de financement des transports scolaires.

Monsieur MUSELIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

TRA 014-08/02/08 CC - Paiement des cotisations annuelles auprès des associations relatives au transport : GART, LEPILOTE

Monsieur MUSELIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

J'entends toujours dire que l'on n'augmente pas les impôts dans les autres collectivités. Mais je voudrais souligner que l'association LEPILOTE a une présidence tournante. Lorsque Laurent Michel était Président, les cotisations n'ont jamais augmenté et depuis que le Conseil Général a pris la présidence, la cotisation a augmenté de 3,5%.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

PORTS DE PLAISANCE - PORTS DE COMMERCE - AÉROPORT.

POR 001-08/02/08 CC - Ports de plaisance de MPM - Approbation de la charte de progrès

Monsieur PICCIRILLO.- C'est le fruit d'un travail collectif qui doit permettre une clarification et une amélioration du fonctionnement des services portuaires, tout en faisant

converger les intérêts des différents acteurs qui s'engageront ainsi formellement à améliorer les modes de gestion des plans d'eau. Plus généralement, elle sera l'expression de l'avenir des enjeux des ports de plaisance à court, moyen et long terme.

Il y a eu un avis favorable unanime des conseillers portuaires et des membres de la Commission à l'exception du Groupe Communistes et Partenaires qui n'a pas pris part au vote.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à la majorité

Vote contre du Groupe Socialiste, Vert, Radical, Citoyen et Apparenté

Abstention du Groupe Communistes et Partenaires.

Vous votez comme vous l'entendez. Mais je ne vais pas attendre d'arriver au dernier rapport pour remercier M. Piccirillo. Vous feignez d'ignorer qu'il y avait une jungle aussi bien dans le Vieux Port de Marseille que dans les 23 autres ports. Il nous aura fallu 6 années de constance, de volonté, de travail, à l'initiative du Président Piccirillo avec des fonctionnaires de grande qualité pour arriver à tout harmoniser à l'exception peut-être d'une association sur le Vieux Port de Marseille. Pour le reste, c'est un travail considérable. Vous m'avez invité dernièrement à rencontrer les Présidents de toutes les sociétés nautiques. Ils sont ravis du travail fait par la Communauté Urbaine. Merci Monsieur Piccirillo.

Monsieur PICCIRILLO.- Monsieur le Président je voulais aussi remercier l'ensemble des acteurs des ports, aussi bien les associations que les fonctionnaires de la Communauté Urbaine et bien sûr vous, Monsieur le Président qui avez permis cette convergence de tous les acteurs des ports.

POR 002-08/02/08 CC - Créations et affectations d'Autorisations de Programmes relatives aux travaux d'aménagements portuaires et aux grosses réparations effectuées sur les ports communautaires

Monsieur PICCIRILLO.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

POR 003-08/02/08 CC - Ports de plaisance de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole - Revalorisation des Autorisations de Programme

Monsieur PICCIRILLO.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

HAP 001-08/02/08 CC - Grand Projet de Ville Marseille - Septèmes - Mise en oeuvre de la charte locale de gestion urbaine de proximité en application des conventions de rénovation urbaine passées avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU)

Madame SERVANT.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

HAP 002-08/02/08 CC - Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la Ciotat - Programmation associative 2008

Madame SERVANT.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

HAP 003-08/02/08 CC - Groupement d'Intérêt Public pour le Grand Projet de Ville Marseille - Septèmes - Approbation d'une participation financière aux frais de structure 2008

Madame SERVANT.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

HAP 004-08/02/08 CC - Délégation de compétence en matière d'attribution des aides publiques en faveur de l'habitat - Approbation d'une convention pour une Opération d'Amélioration de l'Habitat Dégradé (OAHD) à Marseille – Désignation

Madame SERVANT.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

HAP 005-08/02/08 CC - Délégation de compétence en matière d'attribution des aides publiques en faveur de l'habitat - Approbation d'une convention pour une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) de Cassis – Désignation

Madame SERVANT.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

HAP 006-08/02/08 CC - Délégation de compétence en matière d'attribution des aides publiques en faveur de l'habitat - Approbation d'une charte partenariale de relogement dans le cadre des opérations de renouvellement urbain - Désignation

Madame SERVANT.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur DUTOIT.- Monsieur le Président, chers collègues, vous nous proposez une série de rapports sur l'habitat, un thème qui a généré bien des discussions au sein de cette assemblée et sur lequel nous avons toujours eu des divergences avec votre majorité. Comme par enchantement, ces divergences auraient tendance à s'atténuer aujourd'hui.

En effet, quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre que vous partagiez désormais l'objectif pour Marseille de 20 % de logements sociaux par arrondissement, autrement plus conforme aux besoins de mixité sociale que les 20 % pour l'ensemble du territoire communal que vous défendiez jusqu'à présent.

Vous le savez notre Groupe n'a eu de cesse de vous solliciter afin que cette disposition soit intégrée au Plan Local de l'Habitat comme un plancher minimum. Et ce pour deux raisons :

Si le besoin en matière de logement social est estimé à 30.000 sur le territoire de la Communauté Urbaine, 80% de cette demande est marseillaise. Combien de ménages marseillais vivent aujourd'hui dans des conditions précaires en attendant l'attribution d'un logement décent ?

Nous devons également veiller à mieux répartir les logements HLM sur le territoire de MPM ; je rappelle que les quartiers Nord de Marseille concentrent presque la moitié des logements sociaux existants, 45 % précisément.

Notre proposition de 20 % par arrondissement, que vous reprenez aujourd'hui, était donc tout à fait légitime, elle relevait du bon sens. Pourtant, vous l'avez toujours rejetée par le passé. Cette conversion à une mixité sociale sur tout le territoire, pourrait être crédible, si elle était accompagnée aujourd'hui, à cette dernière session que vous présidez, par un avenant au PLH qui répartisse cet objectif par arrondissement.

Or, Monsieur le Président, ce n'est pas le cas.

Dès lors ce soudain revirement de point de vue ressemble à un de ces effets d'annonces motivé par l'approche des élections municipales. D'autre part, je serais bien curieux de savoir comment vous comptez vous y prendre alors que vous n'arrivez même pas à boucler les objectifs pourtant modestes de votre PLH. Vous n'êtes toujours pas en mesure de nous fournir un état des lieux des logements conventionnés (PLUS, PLAI, PLS, etc...) réalisés à ce jour. Dans chacun de vos rapports, vous évoquez largement les logements financés. Mais pas un mot sur les réalisations, pour la simple et bonne raison que très peu de logements sociaux sont sortis de terre ces dernières années.

Dans tous les domaines, votre action manque d'ambition, de clairvoyance voire d'anticipation. Comment expliquer par exemple que vous signez seulement aujourd'hui une charte sur le relogement, c'est l'objet de ce rapport HAP 006-08/02/08 CC, alors que cette question aurait dû être abordée bien en amont des projets de renouvellement urbain. D'autant que rien ne l'empêchait puisque hormis le Préfet, tous les signataires de cette charte siègent comme vous dans cette assemblée et dans les rangs de votre majorité.

Sur la question de l'habitat, et connaissant le contexte de crise immobilière dans lequel se trouve notre pays, vous aviez, Monsieur le Président, une obligation de résultat.

Or, on se rend bien compte aujourd'hui, après de multiples dispositifs testés et malgré toutes les rencontres organisées sur cette question (chèque logement, convention habitat logement, PLH, etc...), que les habitants de la Communauté Urbaine ne peuvent pas compter sur vous pour se loger à un coût modéré.

Plus grave, si l'on analyse les multiples cadeaux faits aux promoteurs et aux spéculateurs, c'est bien vous qui, par votre action, avez façonné le marché du logement sur Marseille. Ce sont les effets de votre politique qui conduisent à brider un développement audacieux et partagé de Marseille.

Avec un parcours résidentiel qui s'est figé, bon nombre de jeunes actifs, de couches intermédiaires et de seniors continuent de se détourner de notre métropole, préférant des villes plus accessibles, aussi bien du point de vue du logement que des équipements publics et des transports.

Madame SERVANT.- Monsieur Dutoit, je crois que vous devriez relire le Plan Local de l'Habitat que nous avons voté il y a quelques années.

Dans ce Plan Local de l'Habitat, sur Marseille, nous travaillons par secteur et non par arrondissement. C'est clair et c'est net.

Pour vous, jusqu'à présent, tout ce que nous avons passé, évoqué dans les rapports, c'est mal fait, ce n'est pas bon. Donc, Monsieur le Président, je savais bien que le logement aurait exactement le même traitement.

Monsieur Dutoit, vous oubliez très vite que depuis 2 ans, depuis que M. le Président a demandé la délégation de compétence, nous avons en 2006 doublé les logements sociaux et en 2007, nous approchons des 2000 logements. Je vous rassure, sur 2008, nous en sommes exactement au même point. Donc, vous ne pouvez pas nous reprocher de ne pas avoir fait de logements sociaux quand on sait que pendant les 15 ou 20 dernières années, avant que nous arrivions, votre meilleure année, a été celle où vous avez fait 1018 agréments.

Quant à nous dire qu'ils ne sortent pas très vite, nous faisons, et M. le Préfet l'autre jour nous a dit que nous avons raison, énormément d'opérations en VFA (Voie future d'achèvement), ce qui veut dire que dans l'année qui suit, les logements peuvent être attribués.

Donc vous continuez à prendre vos rêves pour des réalités. La réalité, elle est là et vous ne pouvez pas nous la reprocher. Sauf que comme nous faisons ce que vous n'avez pas fait, bien entendu, la pilule passe mal.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Dutoit, notez bien ce que vous a dit Mme Servant. Quand j'évoque 20% de logements sociaux, je ne les ai pas évoqués par arrondissement, mais par secteur. Depuis, on enchaîne là-dessus en disant que c'est parce que l'on arrive aux élections que l'on dit cela. Vous savez, j'ai une certaine constance dans mes idées.

Vous nous aviez demandé au Conseil municipal d'imposer 20% de logements sociaux pour chaque construction. Vous savez bien que les promoteurs n'acceptent pas cela. Nous avons construit des logements sociaux. Nous en programmons, plus exactement, beaucoup plus depuis que c'est la Communauté Urbaine qui est en charge de cela.

Sur l'ANRU, nous avons choisi tous les lieux sauf un dans le secteur Nord de Marseille. Vous pouvez aussi rendre hommage aux 6 autres Députés sur 8 qui sont mes amis politiques et qui acceptent cela. Ils acceptent cela en trouvant que c'est normal que l'on apporte les crédits de l'ANRU pour la réhabilitation dans les zones les plus détériorées. Nous avons simplement demandé les Hauts de Mazargues, c'est-à-dire la Soude et la Caillol. L'administration de Paris m'a souvent dit que ce n'était pas assez dégradé. C'est une réponse que je n'accepte pas. Je ne veux pas attendre que ce soit totalement détérioré pour pouvoir obtenir les crédits de l'ANRU. Mais les 6 Députés de Marseille, qui sont mes amis, ont toujours accepté que les crédits soient donnés.

Sur l'ANRU, regardez un peu ce que donne le Conseil Général des Bouches-du-Rhône et cela vous incitera à un peu plus de prudence puisqu'il ne donne là aussi pas grand-chose de la même manière que le Conseil Général des Bouches-du-Rhône n'accorde jamais sa garantie d'emprunt à quoi que ce soit, sauf à l'OPAC des Bouches-du-Rhône qui, lui, construit 100 logements par an à Marseille.

Avant de nous donner des leçons, il faut revoir un peu la copie !

(Applaudissements)

Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

HAP 007-08/02/08 CC - Délégation de compétence en matière d'attribution des aides publiques en faveur de l'habitat - Approbation d'une convention pour une

**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain
Euroméditerranée à Marseille**

Madame SERVANT.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

**HAP 008-08/02/08 CC - Délégation de compétence en matière d'attribution
des aides publiques en faveur de l'habitat - Approbation d'avenants aux conventions
Etat-MPM et ANAH-MPM et d'une autorisation de programme pour l'année 2008**

Madame SERVANT.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

PROTECTION ET SECURITE DES ESPACES COMMUNAUTAIRES

**PEC 001-08/02/08 CC - Acquisition d'équipements : véhicules et matériels
roulants et mise en place d'unités de traitement des fumées par filtration pour les
fours - Revalorisation des Autorisations de Programme pour le Crématorium Saint-
Pierre**

Monsieur BENZI.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

**PEC 002-08/02/08 CC - Acquisition de l'assiette foncière nécessaire à la
création d'un futur cimetière communautaire sur la commune de la Ciotat - Création et
Affection d'une Autorisation de Programme**

Monsieur BENZI.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

**PEC 003-08/02/08 CC - Réalisation de cimetières communautaires sur les
communes d'Ensuès-la-Redonne et Ceyreste - Revalorisation des Autorisations de
Programme**

Monsieur BENZI.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

**PEC 004-08/02/08 CC - ENERGIE - Subvention de la Communauté Urbaine à
l'association GERES (Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités) -
Programme d'actions de l'Espace Info-Energie Marseille Provence sur l'aire
communautaire pour la période 2008 - 2009**

Monsieur BENZI.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

PEC 005-08/02/08 CC - NATURA 2000 mer - Procédure réglementaire de consultation des collectivités et des EPCI - Demande de report de consultation

Monsieur BENZI.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

PEC 006-08/02/08 CC - Approbation de la participation de MPM au Groupement d'Intérêt Public des Calanques de Marseille à Cassis

Monsieur BENZI.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE - URBANISME

URB 001-08/02/08 CC - Acquisitions foncières nécessaires à l'exercice des compétences de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole - Affectation d'une Autorisation de Programme pluriannuelle

Monsieur VALLETTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

URB 002-08/02/08 CC - Aménagement d'un pôle d'activités économiques au Nord-Ouest du territoire communautaire - Zone d'Aménagement Concerté des Florides à Marignane - Revalorisation de l'Autorisation de Programme

Monsieur VALLETTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

URB 003-08/02/08 CC - Aménagement d'un pôle d'activités économiques à l'est du territoire communautaire - Zone d'Aménagement Concerté Athélia 5 à La Ciotat - Revalorisation de l'Autorisation de Programme

Monsieur VALLETTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

URB 004-08/02/08 CC - Aménagement d'un pôle d'activités économiques au Nord-Ouest du territoire communautaire - Zone d'Aménagement Concerté d'Empallières à Saint-Victoret - Revalorisation de l'Autorisation de Programme

Monsieur VALLETTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

URB 005-08/02/08 CC - Programme des équipements publics d'une Zone d'Aménagement Concerté créée par la Commune de la Ciotat - Zone d'Aménagement Concerté Bellecour - Avis de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Monsieur VALLETTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

URB 006-08/02/08 CC - Opération d'intérêt national Euroméditerranée - Zone d'aménagement concerté Cité de la Méditerranée à Marseille - Dossier de réalisation - Avis de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur le programme des équipements publics.

Monsieur VALLETTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

URB 007-08/02/08 CC - Zone d'Aménagement Concerté des Florides à Marignane - Modification du dossier de création - Approbation du bilan de concertation - Approbation du Dossier de Création modifié

Monsieur VALLETTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

URB 008-08/02/08 CC - Engagement de la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme de Ceyreste

Monsieur VALLETTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

URB 009-08/02/08 CC - Engagement de la procédure de modification n° 5 du Plan d'Occupation des Sols de Marignane

Monsieur VALLETTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

URB 010-08/02/08 CC - Approbation de la modification du Plan d'Aménagement de Zone de la Zone d'Aménagement concerté du Logis- Neuf à Allauch

Monsieur VALLETTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

URB 011-08/02/08 CC - Conditions d'exercice du Droit de Prémption Urbain en Zone U sur la commune de Marignane.

Monsieur VALLETTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

URB 012-08/02/08 CC - Exercice du Droit de Prémption Urbain sur le territoire de Châteauneuf les Martigues

Monsieur VALLETTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

URB 013-08/02/08 CC - Bilan de concertation publique et arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme du Rove

Monsieur VALLETTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

URB 014-08/02/08 CC - Plan Local d'Urbanisme de Châteauneuf-les-Martigues. Approbation de la révision

Monsieur VALLETTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

URB 015-08/02/08 CC - Plan Local d'Urbanisme de Gignac la Nerthe - Engagement de la procédure de modification n°1.

Monsieur VALLETTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

URB 016-08/02/08 CC - Programme d'Aménagement d'Ensemble - Secteur des Gonagues - Commune d'Allauch - Approbation d'une convention d'aménagement

Monsieur VALLETTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

(M. Jacquier ne participe pas au vote)

URB 017-08/02/08 CC - Approbation du principe de mise en œuvre d'études relatives à l'élaboration de diagnostics Sylvo-pastoraux dans les espaces naturels sur le territoire de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Monsieur VALLETTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

J'aimerais faire remarquer qu'avec l'appui des Maires, on arrive enfin à envisager une gestion des espaces naturels et la possibilité de faire du pastoralisme, ce que l'Etat nous empêchait de faire depuis longtemps. C'est bien beau de protéger les espaces, mais il faut aussi les gérer.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je dois dire à M. Vallette que je suis un peu déçu. Comme il figure sur ma liste, je pensais qu'il allait un peu me rendre hommage.

Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

EQUIPEMENTS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

EIC 001-08/02/08 CC - Réalisation de la piscine communautaire des Gorguettes à Cassis - Revalorisation de l'Autorisation de Programme

Monsieur SIMONPIERI.- Je signale que la réalisation de cette piscine communautaire des Gorguettes n'est pas la seule réalisation communautaire depuis 6 ans. Mais qu'il me soit permis de remercier les fonctionnaires et les membres de cette Commission qui ont fait qu'aujourd'hui, l'on peut vous soumettre ce rapport afin de revaloriser une autorisation de programme à hauteur de 1.5 M€ supplémentaires. Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix, pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Mes chers collègues, je ne voudrais pas terminer cette séance sans remercier le Directeur Général des Services, M. Gérard Peltzer et tous les hauts fonctionnaires qui l'entourent. Ils ont de ma part toute confiance. En toute amitié, je voudrais aussi leur dire ma reconnaissance et qu'ils transmettent aux agents, comme nous l'avons fait devant 1100 d'entre eux, il y a quelques jours, notre reconnaissance de l'action qui est menée.

La critique est facile. Beaucoup de choses doivent encore être améliorées, nous le savons. Nous ne sommes qu'au début d'une très belle institution. Mais je sais Monsieur le Directeur Général que vous y mettez tout votre cœur, toute votre force, toute votre intelligence. Ce sont des vrais remerciements.

Et à vous tous, mes chers collègues, je formule le vœu que nous nous retrouvions tous ensemble ici dans quelques temps.

(Applaudissements)

(La séance est levée à 12 heures 30).